



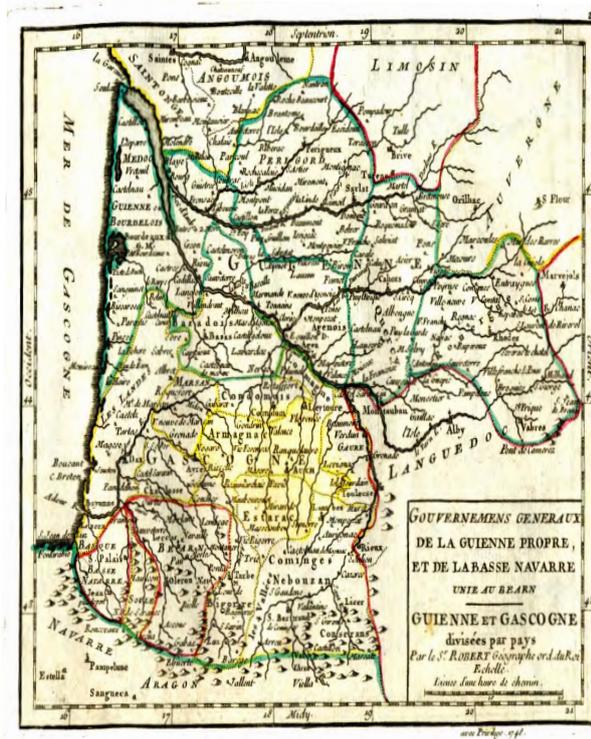
# Généalogie Gasconne Gersoise

Armagnac-Commois-Lomagne-Fezensac-  
Astarac Gaure-Comminges-Pardiac

N° 126

Juin

2024



<http://genealogie32.net>

## Comité de Rédaction

*Christian Sussmilch*

*Yves Talfer*

*Jean Jacques Dutaut Boué*

*Guy Pechberty*

## Sommaire

<i>Le mot du Président</i>	<i>P 5</i>
<i>Les Vieilles Familles de Valence sur Baïse</i>	<i>P 7</i>
<i>Les sites Internet du GGG</i>	<i>P 15</i>
<i>Casréra-Lectourois ! Livre Terrier</i>	<i>P 17</i>
<i>Le Casréra-Lectourois de mon enfance</i>	<i>P 23</i>
<i>L'aviateur Jean CAZES</i>	<i>P 33</i>
<i>Dessine -moi un arbre .....</i>	<i>P 43</i>
<i>Publications .....</i>	<i>P 49</i>
<i>Entraide .....</i>	<i>P 64</i>
<i>La Gascogne (Notes historiques) : Lagraulet</i>	<i>P 67</i>
<i>Blog Blogue .....</i>	<i>P 75</i>
<i>Quoi de neuf? .....</i>	<i>P 78</i>
<i>Ce que vous devez savoir .....</i>	<i>P 80</i>



## LE MOT DU PRESIDENT

Le volume 2024 du GGG, à paraître en Juillet, reprend sous la forme papier les bulletins numériques 123 à 126.

Pour ce qui est du PNDS (Programme de Numérisation et de dépouillement systématique), le DVD mis à jour à fin 2023, est disponible depuis avril 2024.

Vous trouverez, page 47, un bon de souscription. Voir le bon à télécharger aussi sur notre site.

La seconde version de VISAGe est en ligne pour mise au point. Parmi les nouveautés on trouve un outil cartographique (avec bugs !) et de quoi saisir et indexer des registres notariaux (contrats de mariage et testaments). On y accède avec les mêmes codes que pour la première version. Le 19/07/2024 il y avait 633 067 actes indexés dans VISAGe.

Retenez la date du 13 octobre 2024 où, lors de notre Assemblée Générale, vous pourrez échanger vos expériences et vous former à l'utilisation des divers outils de recherche que nous nous mettons à votre disposition .

En attendant le plaisir de vous revoir, je vous souhaite de fructueuses recherches et d'excellentes vacances.

Christian SUSSMILCH



# Vieilles Familles VALENCIENNES

Jean-Jacques DUTAUT-BOUÉ



Montesquiou 71

Cahier N° 2

SOUNES, LAPEYRERE, DUBARRY

## DEUXIEME CAHIER

### Les Familles SOUNES, LAPEYRERE, DUBARRY

La mère de Magdeleine Taste (grand-mère de mon grand-père Marius Boué), Hélène Sounes était née en 1837, au lieu de la Salette, dans la commune du St Puy. Elle descendait de familles bourgeoises de St Puy plongeant leurs racines dans le milieu du XVIIIème.

Des membres de la famille Sounes de la Salette étaient alors consuls de la ville de St Puy. Hélène Sounes était la fille de François Sounes et de Marie Faget. François Sounes était fils de Pierre Sounes et de Jeanne Dubarry.

Pierre Sounes était né le 18 Octobre 1774 à la Salette communauté de St Puy, du légitime mariage de Joseph Sounes bourgeois et d'Anne Descat. Anne Descat était issue d'une riche famille bourgeoise du hameau de Carrère, dans la commune de Montestruc, canton de Fleurance.

Jeanne Dubarry, quant à elle, était née le 13 Mai 1776 au hameau de La Bourdille, actuellement dans la commune de Larroque Saint Sernin. En ce temps-là, Larroque Saint Sernin était une paroisse dépendant de la communauté du St Puy. Elle était fille de Joseph Dubarry et de Jeanne Lapeyrère. Ces derniers étaient aussi des bourgeois, riches marchands. Les familles bourgeoises s'alliaient donc entre elles sans se mêler au reste de la population. C'est la première conclusion que je puis tirer de ce tableau généalogique. Il ressort de l'étude des registres paroissiaux de St Puy, de Larroque Saint Sernin et de Montestruc, que ces bourgeois étaient nommés par le terme de « Sieur » et « Demoiselle ». Les prêtres précisaient toujours qu'il s'agissait de bourgeois. Le reste de la population devait se contenter de la mention du nom et du prénom, ainsi que de la profession. Je développerai cela dans un chapitre spécialisé à l'étude des registres des baptêmes, des mariages et des sépultures.

Nous présenterons ici le patrimoine de ces familles bourgeoises au XVIII<sup>ème</sup> siècle et son évolution.

Je ne trouve aucune mention de transactions opérées par la famille Sounes de la Salette pendant le XVII<sup>ème</sup> siècle dans le livre des charges et décharges du St Puy. Les archives notariales, elles, m'ont permis de découvrir l'existence d'un *retrait lignager* en 1766 (*voir p24*) dont nous présentons ci-joint le contenu. Le retrait lignager était le droit donné à un membre de la famille du vendeur d'un immeuble d'avoir la priorité d'achat sur tout autre acquéreur, quelle que soit la volonté du vendeur.

#### **Les biens d'Anne DESCAT, veuve SOUNES en 1790**

La citoyenne Anne Descat, veuve du citoyen Joseph Sounes devait, le 8 Vendémiaire An III, emprunter de l'argent comme en témoigne l'acte ci-joint découvert dans les archives notariales du St Puy. Nos ancêtres, comme aujourd'hui, empruntaient de l'argent ou achetaient leurs biens à crédit (*voir p24*).

A l'aube du XIX<sup>ème</sup> siècle, le fils d'Anne Descat et de Joseph Sounes, dénommé Pierre Sounes, a épousé Jeanne Dubarry du domaine de Gaujon, commune de Larroque Saint Sernin. Elle était la fille d'un riche marchand de chevaux, Joseph Dubarry et de Jeanne Lapeyrère. Le sieur Joseph Dubarry bourgeois avait épousé Jeanne Lapeyrère en 1770. Elle était la fille de Bertrand Lapeyrère et de Jeanne Launet du hameau de La Bourdille en Larroque Saint Sernin. Joseph Dubarry, quant à lui, était originaire du Trouil en St Puy et était fils de Jean Dubarry bourgeois et de Demoiselle Jeanne Branet.

Le sieur Joseph Dubarry marchand de chevaux, à l'occasion de son contrat de mariage avec Jeanne Lapeyrère en 1770, a reçu 15 hectares et 16 ares de terres que lui a cédés son beau-père Bertrand Lapeyrère.

Il a de plus reçu par le même contrat 4 hectares 71 de terres

de Monsieur Bernard Dubarry. Nous nous rendons compte ici que les biens immobiliers étaient partagés entre les membres d'une même famille. Ledit Joseph Dubarry s'est installé à La Bourdille avec sa femme, chez ses beaux-parents. Quelques années plus tard, ce dernier s'est porté acquéreur du domaine de Gaujan cela par acte du 11 Juillet 1778 reçu par Aragon, notaire du St Puy. Cette propriété était d'une contenance de 60 cartellades, c'est-à-dire 30 hectares consistant en une maison, patus, jardin, vignes, prés, terres labourables et vacants. Il a acquis cette propriété de Fitte, procureur du Roi, pour la somme de 14.500 livres. Joseph Dubarry a su signer l'acte du livre des charges et décharges du St Puy .

Nous retrouvons ici un retrait lignager. Par acte du 7 Septembre 1778, la Demoiselle Jeanne Lapeyrère, épouse du sieur Dubarry Joseph, a acquis par retrait lignager de François Philip 135 ares de terres pour la somme de 111 livres 10 sols. Très souvent, de telles sommes étaient données en dot aux époux issus de familles d'exploitants agricoles afin que ces derniers puissent procéder à l'acquisition de terres.

Le sieur Joseph Dubarry a acquis ensuite, par acte du 30 Mai 1779, une cartellade un quarton un boisseau de prés, c'est-à-dire 65 ares, situé sur la rivière de l'Auloue, pour une somme de 500 livres, du sieur Jean Lapeyre. L'acte fut reçu par Sabatié, notaire .

Le 7 Mai 1780, par acte reçu par Sommabère, notaire au St Puy, Joseph Dubarry s'est rendu acquéreur pour une somme de 358 livres 6 sols, de 80 ares de terre de Demoiselle Espiet.

Il est intéressant de constater que notre bourgeois marchand de chevaux a acquis 1 hectare 56 de pré de Messire Géraud Dauxion seigneur d'Ayguetinte pour la somme de 2.785 livres par acte du 14 mai 1781 reçu par Aragon notaire au St Puy .

Le beau-père de Joseph Dubarry, Bertrand Lapeyrère, était propriétaire à La Bourdille et possédait 21 cartellades 2 boisseaux un quart et demi en 1763, c'est-à-dire environ 10 hectares. En 1763, par acte passé devant Sommabère, notaire au St Puy, il a vendu pour la somme de 300 livres 3 boisseaux un quarton de terres, c'est-à-dire un demi hectare à Jean Barrère. Ledit Bertrand Lapeyrère s'est débarrassé d'une bonne partie de son bien en 1770 en faveur de sa fille Jeanne Lapeyrère et de son gendre, Joseph Dubarry. Le bien de Bertrand Dubarry avait subi un accroissement de superficie entre 1763 et 1770, puisque ce dernier a donné à sa fille et à son gendre une quinzaine d'hectares .

## **Annexes**

### **Retrait lignager pour Jean Sounes contre Pierre Mouchet- 1766**

Le 1er septembre 1766 après-midi dans la ville de St Puy au comté de Gaure, Pierre Mouchet, sargeur habitant des maisons de Janrey, présente juridiction, Sieur Jean Sounes, travaillant son bien, habitant des maisons de La Salette, Jean Aragon , brassier, en qualité de mari de Guillaumette Courtès, habitante des maisons de Janrey, ont dit que par acte du 23 avril dernier, Joseph Sounes fils audit Jean aurait fait vente en faveur dudit Mouchet d'une pièce de terre dite au Plaignot pour 100 livres.

Par exploit du 5 juin de Bissière, bayle, Guillaumette Courtès en qualité de parente du sieur Sounès, vendeur, a assigné par devant Mr le Juge de cette ville, ledit Mouchet pour se voir condamné à lui voir consentir acte de revente de cette pièce de terre par la force du retrait lignager.

Mais le 7 du même mois, par exploit fait par Larnaude, Huissier du sieur Jean Sounes, père du vendeur, aurait aux mêmes fins assigné ledit Mouchet.

Les parties ont en commun accord décidé que Jean Sounes, le plus proche parent du vendeur, serait l'acquéreur de la pièce de terre et que l'instance serait donc assoupie.

En présence d'Urbain Dubarry Lassalle, de Guillaume Morlan, avocat en parlement habitant de la présente ville, signées avec ledit Sounes non les autres parties.

**Expéditions diverses des notaires du St Puy -**

**AD32 3E11409**

**Obligation de la somme de 200 livres  
par citoyenne Anne Descat veuve Sounes en faveur du  
citoyen Raymond Labat . Le 8 Vendémiaire an III**

Le 8 ème jour de vendémiaire an III à 3 heures du matin nouveau style au hameau de Coho, municipalité et commune Puy la Montagne, district de Condom, Gers, par devant le notaire national, la citoyenne Anne Descat veuve du *citoyen Joseph Sounes, demeurant en sa maison de la Salette, déclare avoir reçu en prêt amiable du Citoyen Raymond Labat demeurant dans le présent hameau la somme de 200 livres, Anne promet de les rembourser dans les 4 ans avec l'intérêt annuel au denier vingt jusqu'au parfait remboursement. Elle oblige ses biens qu'elle a soumis aux rigueurs de justice.*

*En présence d'Arnaud (..) et Raymond Dubarry agriculteurs demeurant dans ce hameau soussignés avec ledit Labat, la comparante a dit ne savoir.*

***Registres d'Aragon notaire au St Puy  
AD 32 3 E 11393, liasse An III, n°21***

### **Déclaration sous seing-privé de Jean Dubarry en faveur de son fils Joseph , an III**

11<sup>eme</sup> Nivôse an III à 2 heures du soir nouveau style au hameau de Coho, commune du St Puy, est comparu Joseph Dubarry, négociant demeurant au hameau de la Bourdille en cette commune, qui a déclaré que son père, le citoyen Jean Dubarry, lui avait donné tous ses biens lors de son contrat de mariage avec défunte Jeanne Lapeyrère en date du 24 Octobre 1769, reçu par Sommabère notaire. Le père, Jean Dubarry, avait à l'époque convenu de former une société avec son fils Joseph dans leur commerce , à moitié perte et à moitié profit. Le père par une déclaration écrite du 6 Juin 1782 avait décidé de se retirer de cette société en raison de son dégoût et lassitude. IL avait récupéré la somme de 300 livres.

Ce document a été remis au notaire le 11<sup>eme</sup> Nivôse an III . En présence de citoyen Robert Labat et Jean Baptiste Thore agriculteurs demeurant en cette commune soussignés avec ledit comparant.

***Registres d'Aragon notaire au St Puy  
AD 32 3 E 11393, liasse An III, n°21***

# LES SITES INTERNET DU G.G.G.

## **Bilan du second trimestre 2024**

par Yves TALFER Webmestre

1- Le site public du G.G.G. a connu un bon printemps 2024 : une vingtaine de créations de comptes ayant entraîné trois adhésions : les pseudos CADEAU, HadrienBP et Dagobert36, ce dernier ayant de plus souscrit à l'option VISAGe.

2- Deux nouvelles communes et trois nouvelles paroisses viendront alimenter le site du PNDS lors de sa prochaine révision annuelle, il s'agit en l'occurrence de Castelnau-Barbarens et de Castillon-Debat, ainsi que leurs annexes de Barcagneres, Cahuzeres et St Jean de Riuprofond dont les fichiers de relevés ont déjà été enregistrés en attente d'autres transcriptions en 2024.

3- Enfin, les saisies-indexations ont continué dans VISAGe : paroisses de l'Isle de Noé, Soubaignan, Miramont d'Astarac, Laffite, Tronçens, Vicnau, Arbéchan, St Jean le Comtal, Ordan-Larroque, Ardenne, Ornezan, Lectoure-St Gervais, Termes d'Armagnac et ses annexes de Sarragachies, Lacaussade et Mauriet. Remarque : les clichés de ces dernières sont de mauvaise qualité, surtout dans les années 1780-1790, et certains sont quasiment indéchiffrables. Plusieurs actes n'ont donc pas pu être enregistrés, heureusement il ne s'agit que d'exceptions et le bilan des saisies dépasse les 632 500 actes à la fin Juin.

Donc un trimestre très positif augurant une bonne année 2024.



# CASTÉRA-LECTOUROIS

Livre Terrier de 1526

par Elie DUCASSE

Parmi les nombreuses recherches qu'il a effectuées pour mieux connaître sa Gascogne natale et dans le but de faire partager ses découvertes; nous publions une recension d'Elie DUCASSE des propriétaires figurant dans le Terrier de Castera-Lectourois en 1526. L'original se trouvant aux AD du Gers.



Pour donner une idée de la difficulté qu'il y a pour un non spécialiste de décrypter le document nous mettons en fin de liste une copie de la page 166 du Terrier ( elle concerne un certain Gardey (Gardeil) ) avec la transcription d'Elie DUCASSE.



f° 1	Eretes deu noble LOYS de la Roqua als de Campséguè . . . . .	4
f° 4	BETRAN de Petit . . . . .	5
f° 6	STEBE de Lagarrossa . . . . .	5
f° 8	ARNAUD et PEY de Lagarrossa frays . . . . .	6
f° 9	PEY de Corrent dit deu Mora . . . . .	7
f° 9b	BERNAD Dirago als lo Bohè . . . . .	8
f° 11	HORTON de Corrent, sarte . . . . .	9
f° 12	JOHAN de Corrent dit Potet . . . . .	9
f° 13	RAMON de Corrent dit Cossora . . . . .	9
f° 14	CLAMENS de Corrent . . . . .	9
f° 17	SANS de Corrent dit Sarron . . . . .	10
f° 18	PEY de Corrent dit Braquet . . . . .	10
f° 19	JOHAN de Corrent dit Lacay . . . . .	11
f° 21	RAMON de Corrent dit Monicot . . . . .	12
f° 23	Heretes de BERNAT de Corrent dit Piroto . . . . .	12
f° 26	RAMON de Corrent dit Loste . . . . .	13
f° 28	STEBE de Corrent . . . . .	13
f° 29	JOHAN de Corrent dit Baquè . . . . .	14
f° 30	GUILHEM de Corrent . . . . .	14
f° 32	PEY deus Acx . . . . .	15
f° 34	JOHAN Moliè dit Fallot . . . . .	15
f° 35	PERRON de Corrent . . . . .	16
f° 37	GAYSSIOT de Castetz . . . . .	17
f° 39	BERNAD de Castetz . . . . .	17
f° 41	ARNAUD deu Plan dit Grison . . . . .	18
f° 42	Heretes de PEY deu Plan . . . . .	19
f° 44	JOHAN deu Plan plus vielh . . . . .	19
f° 45	BERNAD de Lamic . . . . .	20
f° 46	Petit GUILHEM de Molès . . . . .	21
f° 48	JOHAN de Molès dit Peyon . . . . .	21
f° 50	JOHAN de Molès dit Sarte . . . . .	22
f° 51	Heretes de RAMON de Molès . . . . .	23
f° 53	JOHAN de Molès dit Ros . . . . .	24
f° 55	JOHAN de Molès dit Jamin . . . . .	25
f° 56	BETRAN de Lamic dit Lacoy . . . . .	25
f° 57	SANS de Lamic . . . . .	25
f° 58	PEY de Lamic dit Narbona . . . . .	26
f° 59	GUILHEM de Lamic . . . . .	26
f° 60	Heretes de JOHAN de Lamic . . . . .	26
f° 61	JOHAN de Montaut . . . . .	26
f° 62	Le noble JOHAN de Rebinhan . . . . .	27
f° 63	GAYSSIOT de Corrent . . . . .	27
f° 64	SANS de Corrent . . . . .	27
f° 67	GUIRON de Font Clara . . . . .	29
f° 69	GUIRAUD de Font Clara . . . . .	29

f° 80	JOHAN Labartha . . . . .	29
f° 81	ARNAUD Labartha . . . . .	29
f° 82	GUILHEM Labartha . . . . .	30
» 1	f° 85 VIDAU de Feuguèra, plus joen	33
f° 86	GUILHEM de la Feuguèra . . . . .	33
f° 87	PEY de la Feuguera . . . . .	34
f° 88	Heretes de JOHANET de la Feuguera . . . . .	34
f° 90	GUILHEM de la Feuguera dit Pisson . . . . .	35
f° 91	BERNAD de la Feuguera . . . . .	35
f° 92	SANS Gynesta et FRANCES de la Feuguera . . . . .	36
f° 95	Heretes de GUILHEM de la Feuguera . . . . .	37
f° 100	JOHAN de Lestrada . . . . .	39
f° 101	GUIRAUD de Lestrada . . . . .	39
f° 102	DOMENGES de Lestrada . . . . .	39
f° 103	BERNAD de Lestrada . . . . .	40
r° 104	ANDRIU Cahortz . . . . .	40
f° 105	VIDAU de Feuguera, plus vielh . . . . .	40
f° 107	GUILHEM de La Ranc . . . . .	41
f° 108	PEY de Lalana . . . . .	42
f° 110	JOHANET de Lalana . . . . .	43
f° 112	GUILHEM de Lalana . . . . .	44
f° 114	GUIRAUD de Lalana . . . . .	45
f° 116	DOMENGES de la Forcada . . . . .	45
f° 117	BERNAD de la Forcada . . . . .	46
f° 118	BERNAD de Clabaria . . . . .	46
f° 119	JOHAN de Clabaria . . . . .	46
f° 120	MIQUEU de Molès . . . . .	46
f° 121	GUILHEM de Molès dit Penchanada . . . . .	47
f° 122	JOHAN de Molès dit Merlin . . . . .	47
f° 123	PEY Carrera . . . . .	47
f° 124	JOHAN de Feuguera dit Johanon . . . . .	48
f° 125	Heretes de BERNAD de Molès . . . . .	48
f° 126	JOHAN de Molès dit Sarrau . . . . .	48
f° 130	JOHANET de Petit . . . . .	50
f° 132	PEY de Petit dit Dalhayre . . . . .	51
f° 133	JOHAN de Petit dit Toton . . . . .	51
f° 134	BERNADON de Petit . . . . .	51
f° 135	GUIRAUD de Petit . . . . .	52
f° 136	PERRON de Petit . . . . .	52
f° 137	JOHAN de Petit dit Johan Petit . . . . .	52
f° 138	PERRON de Gos . . . . .	52
f° 142	SANS de Gos . . . . .	54
f° 146	Heretes de JOHANISSON de Gos . . . . .	56
f° 149	ARNAUD Gous . . . . .	58
f° 150	VIDAU Gos . . . . .	58
f° 153	ARNAUD de Lestrada . . . . .	59
f° 154	Heretes de GUILHEM de Lestrada . . . . .	60
f° 155	GALHARD de Lestrada . . . . .	60
f° 156	FRANCES de Lestrada . . . . .	61
f° 157	JOHAN de Lestrada . . . . .	61
f° 158	DOMENGES de Casanova . . . . .	61
f° 161	JOHAN deus Baratz dit Petit JOHAN . . . . .	62
f° 163	ODET et JOHAN deus Baratz frays . . . . .	63
f° 166	BERNAD de Gardey . . . . .	64

f° 167	GUILHEM de Pérès . . . . .	64
f° 168	BETRAN de Pérès . . . . .	65
f° 169	JOHAN de Pérès . . . . .	65
f° 170	GALHART de Pérès . . . . .	65
f° 171	Heretes de BERTHOMIU de Pérès . . . . .	65
f° 172	PEY de Fauquè filh de RAMON de Fauquè . . . . .	66
f° 173	JORDAN de Fauquè . . . . .	66
f° 174	Heretes de JOHAN de Fauquè . . . . .	67
f° 175	JOHAN de Vidau dit Mena . . . . .	67
f° 176	Heretes de BIDAU de Vidau . . . . .	67
f° 177	RAMON deu Binhau . . . . .	68
	JOHAN Gos dit Gyuyan . . . . .	68
f° 179	Heretes de JOHANET deus Baratz . . . . .	68
f° 180	JOHAN deus Baratz dit Lequet . . . . .	69
f° 181	GUIRAUTON deus Baratz . . . . .	69
f° 182	Heretes de RAMON deus Baratz . . . . .	70
f° 183	Heretes de ANTHONI deus Baratz dit Mosso . . . . .	70
f° 184	Heretes de ANTHONY deus Baratz dit Basco . . . . .	70
f° 185	PEY de Carmalh . . . . .	71
f° 186	ANTHONI de Vidau . . . . .	71
f° 187	BERNAD de Coayx . . . . .	71
f° 189	ARNAUD de Coayx . . . . .	72
f° 190	ARNAUD de Coayx . . . . .	73
f° 193	GUIRAUD de Coayx . . . . .	74
f° 195	GAYSSIAS de Coayx . . . . .	76
f° 197	BERNAD Veliard . . . . .	77
f° 198	SANS Beliard . . . . .	77
f° 199	RAMON Beliard . . . . .	78
f° 201	PEY Gynesta . . . . .	79
f° 202	ANTHONI et GUILHEM de Coayx, frays . . . . .	79
205	BERNAD de Faulon, als Pisson . . . . .	81
f° 207	SANS de Faulon . . . . .	81
f° 208	JOHAN de Faulon . . . . .	82
f° 209	THOMAS et MENYON de Faulon, frays . . . . .	82
f° 211	GUILHEM de Manhè . . . . .	83
f° 212	JOHAN de Berdiugas . . . . .	83
f° 213	RAMON de Nassanssa . . . . .	84
f° 215	PEY de Nassanssa . . . . .	84
f° 217	RAMON de Poy dit Monon . . . . .	85
f° 218	HERTES de ANDRIU de Casanova . . . . .	85
f° 219	LAURENS de Canhiu . . . . .	86
f° 220	JOHANOT de Bartha . . . . .	86
f° 221	PEY de Bartha . . . . .	87
f° 222	PEY Platheu . . . . .	87
f° 223	JAQMET Guitart . . . . .	87
f° 224	Mons MIQUEU de la Garossa . . . . .	87
f° 226	JAQMET Canè . . . . .	88
f° 229	RAMON de Poy . . . . .	90
f° 230	PONSSET de Nassanssa . . . . .	90
) f° 231	PEY de la Crotz, tissanè . . . . .	91
L f° 232	GAYSSIOT de Corrent . . . . .	91
2 f° 233	JOHAN de Faulon dit Johan Porquè . . . . .	91
3 f° 234	HERETES de GABRIEL de Gardey . . . . .	91
4 f° 235	STEBE de la Garossa . . . . .	92

f° 236	GUILHEM de Molès, tissaner . . . . .	92
f° 238	JOHAN Regis . . . . .	93
f° 240	HERETES de Johan Conte . . . . .	94
f° 241	RAMON deu Juzan, sarte . . . . .	94
f° 242	SANX de la Rey . . . . .	95
f° 243	RAMON Mantha . . . . .	95
f° 245	ANTHONI Cyner . . . . .	96
f° 246	ARNAUD Cyner . . . . .	97
f° 247	PEY Achè . . . . .	97
f° 248	SANX deu Juau . . . . .	97
f° 249	GAYSSIOT deu Juau . . . . .	98
f° 250	ARNAUD deu Juau . . . . .	98
f° 251	JOHANOT deu Pin . . . . .	98
f° 252	JOHAN deus Acx . . . . .	98
f° 254	GUILHEM Mollinè . . . . .	99
f° 255	Mestre ANTHONI Taurisson . . . . .	100
f° 256	BERDOT de Lestrada . . . . .	100
f° 257	GUILHEM deus Baratz . . . . .	100
Nf° 258	Heretes de RAMON deu Paganh . . . . .	100
f° 259	JOHAN deu Plan dit Johan de l'oncle . . . . .	101
f° 260	PERRON deu Plan . . . . .	101
f° 261	VIDAU deu Plan . . . . .	102
f° 262	DOMENGES de Maranas . . . . .	102
f° 263	GUILHEM de Clauaria . . . . .	102
f° 264	JOHANET de Clauaria . . . . .	102
f° 265	JOHAN de Ferret . . . . .	103
f° 266	GUILHEM de Betbezer . . . . .	103
f° 267	JOHAN Bacquilly . . . . .	103
f° 268	JAUBERT deu Vinhau . . . . .	103
f° 269	GUILHEM de Lestrada . . . . .	103
f° 271	Mestre GUILHEM Bacquilly notari . . . . .	104
f° 272	PIERRE François dict grand Peyrot . . . . .	104
f° 273	Monssen JOHAN de Poy , capperan . . . . .	104
Los FORINS	de LEYTORA . . . . .	104
f° 274	Mons l'ARSIDIAGE de Las . . . . .	105
f° 277	Mons d'AURINHAC . . . . .	106
f° 278	Mons JAQUES Benieri, caperan . . . . .	106
f° 281	JOHANOT de la Coma de Leytora . . . . .	108
f° 282	JOHANOT de Monmoton . . . . .	108
f° 287	Heretes de mestre JAQMES de Regis . . . . .	110
f° 289	BERNADON de Foayssin, marchand de Leytora . . . . .	112
f° 292	LAURENS de la Rey . . . . .	113
f° 296	Mestre BERTOLLIN de Fraxino . . . . .	116
f° 298	Mons de PORDEAC . . . . .	116
f° 299	Mestre ANTHONI Lucas, licentiat . . . . .	117
f° 302	PEY de Garros marchand de Leytora . . . . .	119
f° 303	BERNAD de Besin, marchand de Leytora . . . . .	120
f° 304	Mestre GUILHEM ?.....de Leytora . . . . .	121

156

Bellad de Gardey bna yquad  
 3<sup>a</sup> de King Gardey a la Granga pytt

Item 3<sup>a</sup> yquad de Gardey a pytt

Item y borda et ayrial apat  
 a la Granga pytt

Item plus bna yquad 3<sup>a</sup>  
 de Gardey et preat les lat  
 yquad d'ind les appat mulheras  
 que l'ayrial de pytt de Gardey  
 barbat de d'ind Fulhadere  
 ofray de l'ayrial public  
 de l'ayrial de l'ayrial de Gardey  
 fond de la terre de Guilhem  
 de Monted d'une part et avec  
 la terre de Pierre Carrere par l'autre part. L'impot est de 6 sous.  
 a Gardey pytt

Bernard de Gardey ( Gardeil )

Une conquade <sup>(1)</sup>et demi de Terre à la Granga  
 Item demi conquade de vigne au même endroit  
 Item pour la borde et l'ayrial appelé à la Granga  
 Item une conquade et demi de terre et pré en les appatenances du  
 bien appelé à Fulhadère qu'il acquit de Jehan de Corrent barbier  
 et de sa femme.  
 Confronte avec le chemin public par le chef, avec le ruisseau par  
 le fond et avec la terre de Guilhem de Montéd d'une part et avec  
 laterre de Pierre Carrère par l'autre part. L'impôt est de 6 sous.

(1) voir le Glossaire Gascon publié dans le N° 102

# CASTÉRA-LECTOUROIS

## Le Castéra-Lectourois de mon enfance

par Pierre Denux (1910-1996) en 1995

*Castéra-Lectourois cliché Philippe DENUX*

Dans mon enfance en 1920 - 22 le village avait une activité extraordinaire.



Le jour, tout le monde, sauf les artisans (et encore ...) travaillait à l'extérieur. On entendait le marteau du forgeron, le maillet du charron, le rabot du menuisier et du tonnelier.

On percevait à certaines heures les odeurs de la fumée du four du boulanger, l'odeur du pain chaud que l'on sortait du four, l'odeur du café que Marie Bousquet faisait griller devant sa porte.

A certains moments les vieilles femmes s'installaient sur un banc ou une chaise, devant leur porte, dans la rue ou au bout du village sur un banc sous la vigne de Dostes, les vieux les y rejoignaient, ou allaient discuter aux ateliers des artisans.

Les enfants allaient ou sortaient de l'école, allaient au catéchisme entre midi et deux heures.

Matin et soir les bêtes allaient boire à la mare : vaches du Tap, de Dubarry, de Pouchès, de Nogues, chevaux de Pouchès, de Loubère, de Dubarry. A la tombée du soir l'animation était à son comble : les hommes de la campagne venaient faire battre leurs socs après leurs journées de labour, et attendaient en petits groupes devant les ateliers. Ils passaient faire quelques achats à l'épicerie, un pain au boulanger, du tabac chez Dostes, une réparation chez le cordonnier. Les enfants libres de toute occupation courraient partout. L'horloge de l'école sonnait les heures et demi-heures. Les cloches de l'église sonnaient l'angélus le matin à l'aube, à midi, le soir à la tombée de la nuit. Elles sonnaient aussi pour la messe chaque matin, pour les deuils (le tocsin trois fois par jour jusqu'à l'enterrement du défunt). Elles sonnaient aussi en cas de menaces grave de tempête ou de grêle. Aussi pour les mariages, les baptêmes, les enterrements, les messes d'anniversaires.

Les dimanches étaient très animés : messe à 7 heures et à 11 heures, vêpres à 15 h, les enfants restaient jusqu'aux vêpres, les hommes allaient au "Cercle de l'agriculture" : billard, bière, limonade, manille.



*Cliché CS*

Chaque habitant ou presque avait un petit troupeau de poules. Il y avait au moins vingt coqs autour du village qui chantaient et se répondaient. Chaque famille avait un chat, d'autres peu nombreuses avaient un chien aussi. Les volailles installées à l'arrière des maisons ou des jardins sortaient en permanence sur le domaine public, ce qui amenait parfois des histoires : dégâts aux récoltes, poules écrasées, assommées, disparues...

*Cliché CS*



Beaucoup d'habitants avaient un jardin, souvent minuscule, dans le village même, derrière la maison (on disait une sortie).

Tous avaient un jardin autour du village, pas très grand, de préférence du côté sud, bien exposé, quelques uns de ces jardins, peu, avaient un puits.

Il n'existait que quelques puits dans le village : à la grange de Bouet, à la Hargue, aux écoles, chez Canezin, à la maison du milieu du village, à la vieille maison de Bousquet au fond du village contre Dubarry. Bien sur le puits communal au milieu de la rue. De l'autre côté par rapport à la rue et la route principale, en partant de l'Est : un puits en face de la grange de Bouet, un puits à la grange de Nogues, un à la grange de Laboubée, un au Syndicat, un au Presbytère, deux à la grande maison, un chez Denux, puis plus rien de ce côté. Les autres maisons avaient des citernes plus ou moins grandes. Les fontaines du Moura et "de Bas" étaient publiques et très abondantes. Chacun était jaloux de son puits.



*Cliché CS*

La mare était un centre de vie pour tous les animaux, mais aussi pour les insectes, les oiseaux ... les crapauds, en particulier les petits crapauds qui trainent leurs œufs en grappe accrochés aux cuisses, à l'arrière du corps, et qui logeaient partout dans le village, en nombre, sous les seuils des portes dans la rue, sous les bancs de pierre, dans les tas de sable et dans les recoins des jardins.

Ils chantaient nombreux toute la nuit, en poussant un petit cri "Kuq" qui avait un son de clochette. On les appelait les "kuques". Les canards et les palmipèdes étaient interdits à la mare, pour garder à l'eau un minimum de propreté pour abreuver le bétail.

Avec tant d'humains et d'animaux entassés dans le village, les insectes étaient partout nombreux: les mouches surtout, mais aussi les guêpes, les abeilles (il y avait trois ruches dans la cour, au deuxième étage de la maison), les papillons, peu de moustiques, sauf les années où le Gers débordait tard au



*Cliché CS*

Grâce à la mare, aux insectes qui pullulaient, aux jardins autour du village avec leurs haies, les oiseaux étaient partout. Les moineaux surtout qui pillaient les jardins, mais aussi les mangeoires des volailles, les greniers où ils pénétraient par le moindre trou. Il y avait des nids partout sous les toits, dans les trous des murs. Il y avait des martinets dans le clocher qui passaient en vols criants au dessus des toits les jours d'été. Des hirondelles d'étable de ci de là. Des hirondelles de fenêtre qui faisaient leur nid au raz des toits dans le milieu de la rue centrale, sur le coté exposé au Sud seulement. Et puis tous les oiseaux de bocages que l'on retrouve toujours de nos jours.

Il y avait aussi des fêtes. Chaque village, chaque quartier des petites villes alentour avait sa fête : le dimanche le plus près de la fête de son Saint Patron. C'était la fête Votive : la vote, "la botto" en gascon. Aussi chaque dimanche les jeunes n'avaient que l'embarras du choix.

Les familles profitaient de ce jour pour se réunir. A partir des vendanges et jusqu'avant Noël, puis après le 1<sup>o</sup> janvier jusqu'au Mardi gras, les jeunes organisaient des bals chaque samedi soir, à la salle des fêtes de la Mairie. Ils cessaient ensuite pendant le Carême et après Pâques car les grands travaux commençaient. Les mères y accompagnaient leurs filles et y assistaient assises tout autour sur les bancs. Il y avait bien sur les grandes fêtes religieuses à l'église comme partout. A deux occasions pour la fête du Sacré Cœur fin juin, et pour le 15 aout, il y avait procession solennelle dans la rue du village jusque sur la place devant le presbytère et retour. La rue était bien balayée, décorée de fleurs et de verdure, deux ou trois autels temporaires étaient aménagés sur le parcours, décorés de linge brodé, de fleurs et de cierges par les voisins. Des statues de saints étaient promenées dans la procession, sur des pavois portés, les uns par les hommes, les autres par des jeunes gens, des femmes, des jeunes filles, le tout accompagné de chants. Un peu comme en Espagne actuellement pour la semaine Sainte, mais avec moins de faste et pas de touristes, tous les présents participaient.

La veille de Toussaint chaque famille sans exception fleurissait ses tombes au cimetière, avec des tapis de mousse, de la verdure, des fleurs. Le jour de la Toussaint après un des offices les gens se rendaient au cimetière en procession en passant au monument aux morts de la guerre. Aux deux endroits il y avait des champs et des prières.

Aux grands travaux des champs les voisins s'entraidaient. Ils mangeaient ensemble et c'était l'occasion d'une petite fête. Aux vendanges, aux gerbières, à la récolte du maïs, aux battages. Le travail fourni se rendait journée pour journée.

Les foires et les marchés étaient bien plus que l'occasion de transactions commerciales, des occasions de rencontre, de retrouvailles, de rendez-vous avec des parents éloignés. Il y avait un marché presque chaque jour de la semaine : le lundi Astaffort, le mardi Fleurance, le mercredi Agen, le vendredi Lectoure. Les grandes foires étaient particulièrement fréquentées : Agen quatre fois par an, Lectoure le 24 juin et le 11 novembre.



La vie était intense, les relations familiales, amicales presque, on ne se croisait pas sans échanger un bonjour, quelques banalités même. Un étranger pouvait se sentir gêné : le bruit, les odeurs pas toujours très bonnes, la promiscuité ... Pour moi aujourd'hui en 1995 c'est un village vide. (En 1920 la commune comptait 510 habitants (21 morts en 14-18), et 223 en 1982)

*Cliché CS*

Liste des artisans du Castéra en 1920 (les n° renvoient à la carte)

1 - Janti Coustère à la Hargue, forgeron, n'exerçant plus, une petite ferme, des vignes, des terres, des volailles.

2 - Pérès, mari de l'institutrice des filles, tisserand, n'exerçant plus, une petite ferme, aujourd'hui rasée, située à droite sur le chemin qui va vers Lucas en longeant le cimetière. Il y avait 5 ou 6 vaches, un cheval, un porc, des volailles, des terres, des vignes, des prés, en dessous de la route vers le ruisseau de St Sevet.

3 - Joseph Bascaules, charpentier, avait un porc et des poules sous sa maison, une petite bâtisse sur le chemin qui vient de St Sevet et débouche sur la route en face de Talaysac. Il y avait 2 vaches, des terres, une vigne.

4 - Georges Bousquet, forgeron, avait une ancienne maison, en 4A, au fond du village. Il y avait son puits, un cheval, un porc, des poules. Il avait une vigne et de la terre aux Seignous, il faisait labourer par les gens de Céré.

5 - Marie Salon épouse Bousquet, épicière.

6 - Joseph Bouet, charpentier, n'exerçant plus. Avait une petite maison au Tourné, en face Bèche, avec une vigne et des terres qu'il faisait labourer, avait des volailles au village en 6A.

7 - Augustin Bouet, son frère, charpentier, n'exerçant plus, parti à Revignan ensuite. Avait une étable dans le village avec 5 ou 6 vaches en 7A. Avait une grange sur la route de Salon, à l'angle du chemin de Palazo, y avait des volailles, un porc, des terres autour du village, une vigne, un pré à la Rivière.

8 - Joseph Salon, tonnelier, son atelier, vivait chez sa fille Marie Bousquet.

9 - Isidore et Emile Laboubée, père et fils, maçons, avaient une grange contre le Syndicat, ils avaient des terres, des vignes qu'ils faisaient labourer, des volailles, un porc à la grange.

10 - Marie Darroux et sa fille Elise, épicières, exploitaient une petite ferme actuellement en ruines à Bautian, à coté du Picharot, avec 4 ou 5 vaches, des terres, des vignes, un pré à la Rivière, des volailles, un porc.

11 - Louis Dostes, cordonnier, buraliste, avait des terres, une vigne qu'il faisait labourer, des volailles au village.

12 - Atelier de menuiserie d'Augustin Dubarry.

13 - Augustin Dubarry, menuisier, avait une grange à l'arrière, sortant au nord, avec 2 vaches, un cheval, un porc, des volailles.

14 - Le Syndicat : boulangerie coopérative.

15 - Marius Dostes, forgeron, habitait chez ses parents, tué en 1914.

16 - Bascou, charron, avait des terres au dessous de Palazo, au dessous des Seignous une vigne qu'il faisait travailler. Des volailles au village.

17 - Denux, boulanger, des terres, des vignes autour du village, des prés à la Rivière. Des vaches, des chevaux, des porcs, toutes les volailles mais enfermées dans la cour.

18 - Pascal Pouchès, puisatier, charcutier de campagne, avait des terres, une vigne, un pré à la Rivière, 2 vaches, un cheval, un porc dans le village, des volailles sur son sol à la petite cabane devant le cimetière.

19 - Joseph Noguès, tisserand, n'exerçant plus, exploitait des terres avec son gendre Loubère.

20 - Albert Loubère, charron, gendre de Noguès, travaillant et vivant ensemble, avaient une ferme à la Grange de Noguès, des terres, des vignes, un pré à la Rivière, 4 vaches, un cheval, un porc, des volailles. Son atelier en 20A.

21 - Pouchès fils, maçon, tué en 1914.

22 - Ducassé, cordonnier. Avait des terres qu'il faisait labourer, un porc et des volailles au village.

23 - Janti Saubestre, tisserand n'exerçant plus, coiffeur, journalier, avait une terre qu'il faisait travailler.

24 - Ransan, tisserand n'exerçant plus, avait une terre et une vigne qu'il faisait labourer.



## L'AVIATEUR JEAN CAZES (1)

Par Jacques LAJOUX

Le samedi 21 octobre 2006, répondant à l'invitation de l'Association « Généalogie Gasconne Gersoise » qui tenait son Assemblée Générale à Gimont, j'ai présenté aux participants les quinze panneaux d'une exposition sur l'Aviateur Jean Cazes, créée par le groupe « Archéo » pour le Festival Aéronautique Gimontois.



Est sortie ainsi de l'oubli la carrière prématurément interrompue mais intéressante d'un militaire (né à Tarbes, mort au Maroc), en la faisant connaître par des documents écrits et photographiques aux visiteurs de cette manifestation, tout d'abord, et ensuite aux présents de votre A.G.

En partant d'un simple fait local (une hélice contre un mur), on terminera par la grande histoire de l'Aviation puisque le nom de ce lieutenant sera donné, après sa mort, à l'aérodrome de Casablanca, le Camp Cazes, où se poseront les pilotes de l'Aéropostale, pendant plus d'un demi-siècle, jusqu'à la création de l'Aéroport International, à 20 kms de là.

Les spécialistes de l'aviation venus à Gimont, connaissaient certes l'existence du Camp Cazes mais, à la lecture des panneaux, ils ont été heureux, c'est tout au moins ce qu'ils ont déclaré, de tirer au clair le mystère de cette dénomination.

(1) suite aux documents qui nous ont été transmis par Sylvie BLETTERY, que je tiens à remercier ici, l'article consacré à Jean Léon CAZES a été complété. A noter que Augustin ESTINGOY, qui contribua à la rédaction de l'article en son temps, était apparenté à Jean Cazes par les familles SERES et BIAUTE qui apparaissent dans l'arbre Agnatique p 40.

Nous publierons dans les prochains numéros les travaux effectués par Augustin ESTINGOY sur les aviateurs Gersois. Christian SUSSMILCH

### **Reprenons l'enquête à ses débuts:**

Tout est parti de la présence, bien en vue, dans l'église de Cahuzac, au pied de Gimont, d'une hélice de 2 mètres 40 fixée contre un mur.



Placée au-dessus de plusieurs dizaines d'ex-voto affichés, elle était, aux dires de nos compatriotes, le témoignage de remerciement à la Vierge d'un pilote survivant de la Guerre de 1914-1918. Remarque certes de bon sens mais fausse. En effet une date associée à l'objet: 1913 détruisait cette belle explication. L'énigme était entière: Le Groupe Archéo de Gimont, afin de l'élucider, se lança dans une quête 'tous azimuts'. C'est cette enquête (et ses résultats) que nous vous présentons dans les pages suivantes. Elle nous mènera du Gers au Maroc.

L'hélice en question était ébréchée à une extrémité; avait été ajoutée en son centre une étoile en contreplaqué avec l'inscription: J.C. 1913. On comprendra plus tard que ce fut fait pour masquer un arrachage accidentel.

Passons sur les témoignages recueillis, la recherche d'écrits anciens, la lecture de la presse de l'époque, pour indiquer les trois personnes dont l'aide fut déterminante: messieurs Guy Labédan, Augustin Estingoy et André Mathieu, tous les trois mes amis depuis longtemps.

Le premier, d'Auch, connu de tous les chercheurs en histoire des deux derniers conflits, domaine où il fait autorité, nous renseigna sur la carrière militaire de Jean Cazes et nous indiqua où se trouve sa tombe dans le vieux cimetière de la ville.

Le deuxième, auscitain lui aussi, a deux Violons d'Ingres précieux: l'aviation et la généalogie et, dans ces deux secteurs, il apporta beaucoup, notamment pour établir l'arbre agnatique de Cazes auquel il est apparenté.

Le troisième, de la commune de Maurens, à 4 kms de Gimont, dont la famille était l'amie des Cazes, nous éclaira sur la personnalité du frère de Jean, curé du même village, aîné de trois ans mais qui survivra pendant plus de 2 décennies à l'aviateur. Monsieur Mathieu nous fournira aussi quelques photos fort utiles pour l'exposition.

**Déroulons le fil de la vie de Jean Léon Dominique CAZES**  
en rappelant qu'elle fut intense mais brève puisqu'il mourut à 34 ans.

Jean, Léon, Dominique CAZES naît en 1879, un 25 juillet, à Tarbes où son père, employé des Postes, a élu domicile pour des raisons professionnelles. Le berceau de la famille était depuis plusieurs générations, à Cézan, petit village à 6 kms à l'est de Castéra-Verduzan. Ces renseignements que votre collaborateur ci-dessus nommé (en 2<sup>ème</sup> position) m'a fournis m'apprennent l'ancrage gersois de la famille Cazes et me confortent dans le désir de présenter quelqu'un 'bien de chez nous'. Très vite les parents de Jean (sa mère était institutrice) habiteront Auch où le père sera commis principal des Postes. C'est donc tout naturellement à la caserne Lannes que le jeune homme, en 1899, effectue sa première garnison après son engagement volontaire au 88<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie. Il passe en 1900 au 10<sup>e</sup> régiment de Dragons, (le 10 est visible sur la tenue qu'il arbore dans la photo jointe à cet article).

Nommé brigadier en 1900, puis maréchal des logis en 1901, il devient maréchal des logis chef en 1905. L'année suivante, il rejoint, en tant qu'élève officier, l'Ecole d'Application de Cavalerie. Sous-lieutenant en 1907, lieutenant en 1909, il est affecté au Service Aéronautique militaire.

### **Nous possédons deux photos de Cazes dans un avion:**

La première, sans date mais prise entre 1909 et 1913, montre l'aéroplane survolant la piste avec la mention: le lieutenant Cazes atterrit après un 'cross' d'une heure à P...

La seconde, prise au sol à Etampes et datée du 31.08.1912, révèle un Jean Cazes coiffé d'un casque en cuir et cigarette 'au bec'. Malgré la mauvaise qualité de la reproduction, le document est intéressant parce que les inscriptions ( jour -lieu) et la signature dans l'angle sont de la main de Cazes.

### **Commence alors la brève période marocaine du pilote.**

Dépendant de l'escadrille de Casablanca- 4 avions, je crois! - il fait campagne au Maroc en août 1913 et 3 semaines en septembre. Trop court séjour car il disparaît en mer au large de Mogador, lors d'un vol de reconnaissance. Un brouillard intense gênant la visibilité, il évolue au ras des vagues; l'une d'elles lui sera fatale.

On connaît les circonstances de sa disparition par son mécanicien, sauvé in extremis.

L'océan ne rejettera son corps qu'un mois plus tard. Entre temps, la nouvelle de sa disparition cause une vive émotion dans Auch et sa région.

Son frère, on le sait, allait souvent prier à Cahuzac : on peut supposer que l'ecclésiastique a demandé à Marie d'intercéder en sa faveur auprès du Ciel pour que le corps de Jean soit retrouvé et reçoive une sépulture chrétienne. S'estimant exaucé dans sa requête, en remerciement, il a fait don de l'hélice au sanctuaire où elle fut acceptée et exposée. Mais ce témoignage de reconnaissance n'intervint que plusieurs mois après le drame.

En effet des difficultés administratives et la priorité donnée sur les bateaux ou transport de troupes ou de matériel militaire (on prépare la guerre) font que la date de transfert en France est plusieurs fois retardée, jusqu'en avril 1914, c'est-à-dire six mois environ après la récupération du corps à l'embouchure d'un fleuve côtier, à 80 kms au sud de Mogador, lieu du 'crash'. L'hélice, semble-t-il, fut jointe au cercueil.

Une chapelle ardente à l'hôpital d'Auch reçut le corps en dépôt. Des obsèques solennelles furent organisées au chef lieu du département le mardi 21 avril 1914. Après la messe de Requiem à la cathédrale, le cortège officiel (personnalités civiles, militaires et religieuses) se dirigea vers la place de la mairie où la population, par sa présence, semblait rendre un dernier hommage, muet, à son héros.

Les discours officiels ont été prononcés au cimetière, le premier par un officier aviateur du Centre de Pau, le deuxième par le maire d'Auch, le docteur Samalens, et le troisième par un haut gradé du 10e dragons de Montauban.

Sur la pierre dressée au-dessus de sa tombe et où est gravée une hélice d'avion verticale avec des ailes horizontales, on lit les états de service de Jean Cazes et le rappel de sa disparition tragique.

Un demi-siècle plus tard, on ajoutera une plaque: Marie Hortense Cazes (1879-1965) : c'est la sœur jumelle de Jean, qu'on a inhumée avec lui. Elle habitait à Lectoure.

La mère, Marie Mouton épouse Cazes, devenue veuve, était à Maurens la bonne du curé, de son fils, Auguste.

### **Une gloire posthume était réservée à Cazes.**

Son nom fut donné au terrain d'aviation de Casablanca qui resta camp militaire avant d'avoir une vocation civile après la guerre de 14-18.

Pendant le 1er conflit mondial les ateliers militaires fonctionnaient sur place: nous avons une quarantaine de photographies l'illustrant. On voit par ailleurs que le camp était isolé, à 2 ou 3 kms de l'agglomération.

### **Les survivants de la 'ligne héroïque' sont rares.**

Aujourd'hui tout est construit autour de lui. Affecté à l'entraînement des pilotes de Royal Air Maroc sous l'appellation moderne d'Anfa (nom du quartier) il vit ses derniers jours de piste d'envol: il est prévu de le fermer définitivement.

Néanmoins, le souvenir reste dans les livres, dans les témoignages écrits, dans les reportages, à travers l'évocation des exploits de Mermoz, Saint-Exupéry etc...qui y ont fait escale, longtemps après l'ouverture de la liaison par air, par M. Latécoère .

L'un d'eux cependant est venu nous voir; Pierre Grenier, qui côtoya Mermoz, m'a dit, au cours de la visite de l'exposition:

"Monsieur, j'ai atterri des milliers de fois au Camp Cazes et c'est aujourd'hui, à 87 ans, que j'apprends qui était ce pionnier!"

Vous qui avez lu ces lignes, soyez fiers (et soulagés) de l'avoir découvert à un âge beaucoup moins avancé!

Jacques LAJOUX

Président du Groupe' Archéo' de Gimont

Octobre 2006

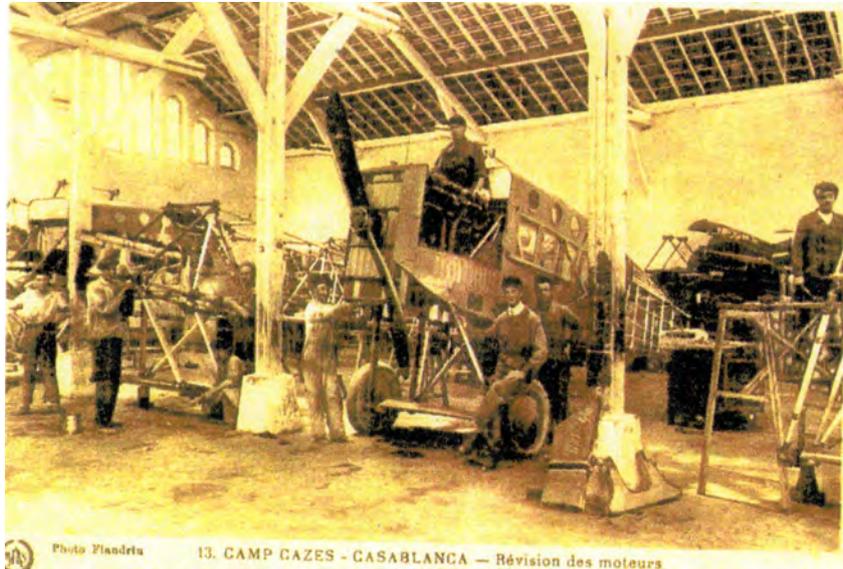


Photo Plandru 13. CAMP CAZES - CASABLANCA — Révision des moteurs

*Document aimablement communiqué par Sylvie BLETTERY ayant une parenté avec Jean Dominique Léon CAZÉS par la tante de ce dernier Jeanne Marie Louise CAZES.*



Document aimablement communiqué par Sylvie BLETTERY ayant une parenté avec Jean Dominique Léon CAZES par la tante de ce dernier Jeanne Marie Louise CAZES.



†  
SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES  
de  
**Jean-Léon-Dominique CAZES**  
Lieutenant-aviateur  
du Centre de Casablanca (Maroc)  
perdu en mer, en service commandé au large de Mogador  
le 22 Septembre 1913  
à l'âge de 34 ans

— — — — —

Idéal d'officier, idéal de camarade, pilote calme et sûr... *(Paroles d'un de ses chefs).*  
Chrétien sans peur, soldat sans reproche, sa dernière pensée aura été pour Dieu. Ses  
dernières paroles, recueillies de sa bouche furent : « Cette fois, je crois que je vais y rester ;  
mais tant pis, Vive la France! ».

Il laisse un nom sans tache et une vie consacrée au bien. *(Job).*  
Les nobles sentiments de son cœur lui valurent l'amitié de tous, son amitié était un trésor.  
*(Ecclésiaste).*

Souv. Mort. A. Rougemaille, Chalon-sur-Saône

Document aimablement communiqué par Sylvie BLETTERY ayant une parenté avec Jean Dominique Léon CAZES par la tante de ce dernier Jeanne Marie Louise CAZES.

## Les victimes de l'aviation

Les obsèques des trois aviateurs militaires tués dans l'Est ont été célébrées solennellement, samedi dernier, à l'église St-Moré d'Yllan, au milieu d'une affluence nombreuse et émue.

L'église était entièrement tendue de drap ; les cercueils des deux pilotes, le lieutenant Garnier, le caporal aviateur de l'armée d'Auvergne, et du sapeur Goussier étaient placés côte à côte et recouverts d'un grand drapeau tricolore surmonté de l'uniforme militaire des victimes.

De nombreuses personnalités assistaient à la cérémonie. Le président de la République et le ministre de la guerre étaient présents. Le général Michel se trouvait en premier rang.

Après l'absoute et devant l'église, deux discours ont été prononcés : le premier par le colonel Renaud, commandant le 3<sup>e</sup> groupement d'aviation dans l'Est, le second par M. Lasies, ancien député.

Un nom de l'aéronautique militaire, le colonel Renaud a adressé à ceux qui ont été les victimes du devoir les paroles de foi qui consolent et à ceux qui restent les paroles d'espérance qui réconfortent. Ici le discours prononcé par M. Lasies :

### DISCOURS DE M. LASIES ancien député du Gers

Messieurs,  
Il y a huit jours, à la même heure où parle le lieutenant Garnier me contait, le jour d'une émotion profonde, la mort héroïque de notre ami commun le lieutenant Garnier.

Le soldat qui fait son devoir, disait-il, doit chercher ni réclamer ni reconnaître. Cependant, il est des actes, des faits dont il faudrait proclamer la grandeur pour qu'ils servent d'exemple, de réconfort, et qu'ils aient les enthousiasmes et l'ardeur de l'âme française.

Un moment où je me préparais à donner l'absoute, par la voie de la presse, au héros d'un camarade plein de vie d'entraîneur, les insondables desseins de Providence veulent que, sur le bord de la tombe, je ne fasse l'interprète des nobles volontés du robuste officier qui s'est sacrifié lui aussi, dans l'accomplissement de son devoir militaire.

Usant la force dans la calme majesté de la mort, mes paroles auront peut-être un écho pour qu'elles parviennent, me un message de foi et d'espérance, que dans nos quartiers, nos casernes et nos écoles.

Modeste, de cette modestie qu'on ne trouve dans les natures d'élite, le lieutenant Garnier s'ignorait lui-même et se contentait d'exalter les autres.

Quand nous montons dans nos appareils, me disait-il, nous savons que nous nous risquons de nous tuer. Mais nous mesurons bien la valeur de cette idée que, réellement, nous n'avons pas de vert à surmonter une crainte qui n'existe plus.

Bravant la rafale, l'enseigne de vaisseau de Keroul arrive avec un canot de sauvetage, juste à temps pour recueillir l'héroïque sapeur évanoui, d'un évanouissement qui devait durer vingt-trois heures !

Espérant encore sauver son camarade, l'officier de marine, à plus de trente reprises, plonge dans une baie infestée de requins.

Courage inutile. Le flot gardera sa proie et, trois jours après, un jeune officier sapeur, planant au-dessus de la mer apaisée, laisse tomber une gerbe de fleurs sur la place même où le lieutenant Cazès avait disparu.

cette lettre qui relate la mort de notre pauvre ami Cazès.

— Pour obéir au suprême désir de Garnier, je veux dire ce que j'ai entendu, estimant qu'il n'est pas pour moi de meilleur moyen d'honorer sa mémoire.

Vous aussi, Messieurs, écoutez ! Écoutez la grande voix du mort, apprenant à nos jeunes générations comment savent mourir les soldats de France.

\*\*

Le lieutenant Cazès avait reçu l'ordre de se rendre de Casablanca à Mogador, où une population en fête l'attend.

À l'heure prescrite, il part.

En cours de route, une brume intense s'éleva, si intense que l'aviateur passa à quelques mètres du terrain d'atterrissage sans le voir. Cependant, tout lui indiquait qu'il est au terme de son voyage.

Anxieuse, la foule entend le bruit de l'avion qui cherche sa route.

Il semble au lieutenant Cazès qu'il aperçoit enfin la terre.

Hélas ! ce n'est point le sable du rivage qui, un instant, a brillé à ses yeux, c'est la mer !

Sans perdre son sang-froid, il rallume et remonte.

Il cherche, tourne, louvoje, abaissant progressivement son appareil.

Des rochers ! C'est donc la plage !

Il atterrit et descend.

C'est encore la mer furieuse et démentée. Il veut remettre le moteur en marche.

Fatalité ! la machine n'obéit plus... L'oiseau s'effondre...

Alors, entre le pilote et le sapeur Champoux s'engage ce court et tragique colloque :

— Mon lieutenant, nous sommes perdus, savez-vous nager ?

— Non, répond stoïquement l'officier.

— Peu importe ! Je suis excellent nageur, vite, jetez-vous à l'eau, je vous sauverai.

— Essayons, mais, ajoute le lieutenant Cazès, si vous voyez que vous ne pouvez me sauver, je vous donne l'ordre de m'abandonner.

En avant ! Vive la France ! !

« Vive la France ! » c'est la dernière prière du soldat qui meurt, c'est le credo du soldat qui reste.

Avec un courage réfléchi qui tient du prodige, le sapeur pousse son officier vers les rochers.

A peine 300 mètres à franchir, mais la mer est démontée par la tempête.

Cependant, ils arrivent et, convulsivement, se cramponnent au roc.

C'est le salut ! C'est la vie !

Soudain, une vague furieuse déferle, arrache et entraîne le lieutenant Cazès.

Instantanément, sans réflexion, obéissant impulsivement à cet instinct de courage que les aïeux mirent dans le sang de notre race, le sapeur se jette au secours de son chef.

Sept minutes s'étaient écoulées depuis le commencement du drame.

Bravant la rafale, l'enseigne de vaisseau de Keroul arrive avec un canot de sauvetage, juste à temps pour recueillir l'héroïque sapeur évanoui, d'un évanouissement qui devait durer vingt-trois heures !

Espérant encore sauver son camarade, l'officier de marine, à plus de trente reprises, plonge dans une baie infestée de requins.

Courage inutile. Le flot gardera sa proie et, trois jours après, un jeune officier sapeur, planant au-dessus de la mer apaisée, laisse tomber une gerbe de fleurs sur la place même où le lieutenant Cazès avait disparu.

— Ah ! s'écriait Garnier, tout secoué par l'émotion, dites donc, proclamez donc ce qu'ils valent, les hommes susceptibles de pareils dévouements et ceux qui savent les inspirer.

Huit jours à peine ont passé et, comme le camarade dont il exaltait l'héroïsme, Garnier est mort !

Mort aussi, le sapeur Gendreau, son compagnon de route, et le caporal d'Auvergne, succombant tous dans le même devoir, le même sacrifice, pour le même drapeau !

Demain, dans nos champs d'aviation retentira le commandement bref : « Tous les appareils dehors ! » et les oiseaux s'envoleront comme si, de la mort des héros, jaillissait de luxuriantes fontaines de forces et d'enthousiasmes.

Ils planeront très haut, si haut qu'ils sembleront vouloir se rapprocher de leurs frères disparus, obligeant ainsi les enfants de France, qui, trop souvent, hélas ! ne songent qu'à se méconnaître et à se calomnier, à lever enfin leurs yeux vers le ciel, vers cet idéal de beauté, de grandeur, de générosité, auquel ils doivent toutes les gloires de notre histoire.

Et le bruissement des machines allées retentira comme un vivifiant hosanna de miracles et de résurrection.

En saluant notre cher et regretté camarade le lieutenant Garnier, nous vous saluons tous, vaillants pilotes civils et militaires, citoyens de la plus fière des nations, soldats de la plus vaillante des armées, morts au champ d'honneur.

Reposez en paix dans l'éternel « au-delà » où le Dieu bon, auquel je crois, réserve bonheur et apaisement aux hommes de bonne volonté, à tous les hommes de bonne volonté, sans distinction de classe et d'opinion, qui, ignorant la haine et l'orgueil, accomplirent sincèrement leur devoir durant l'étape qui leur fut assignée.

Au revoir, cher lieutenant Garnier !

La patrie reconnaissante gardera pieusement le souvenir de ce... pour elle, ont su vivre parmi les meilleurs et mourir parmi les plus braves !

\*\*

Demain, dans nos champs d'aviation retentira le commandement bref : « Tous les appareils dehors ! » et les oiseaux s'envoleront comme si, de la mort des héros, jaillissait de luxuriantes fontaines de forces et d'enthousiasmes.

Ils planeront très haut, si haut qu'ils sembleront vouloir se rapprocher de leurs frères disparus, obligeant ainsi les enfants de France, qui, trop souvent, hélas ! ne songent qu'à se méconnaître et à se calomnier, à lever enfin leurs yeux vers le ciel, vers cet idéal de beauté, de grandeur, de générosité, auquel ils doivent toutes les gloires de notre histoire.

Et le bruissement des machines allées retentira comme un vivifiant hosanna de miracles et de résurrection.

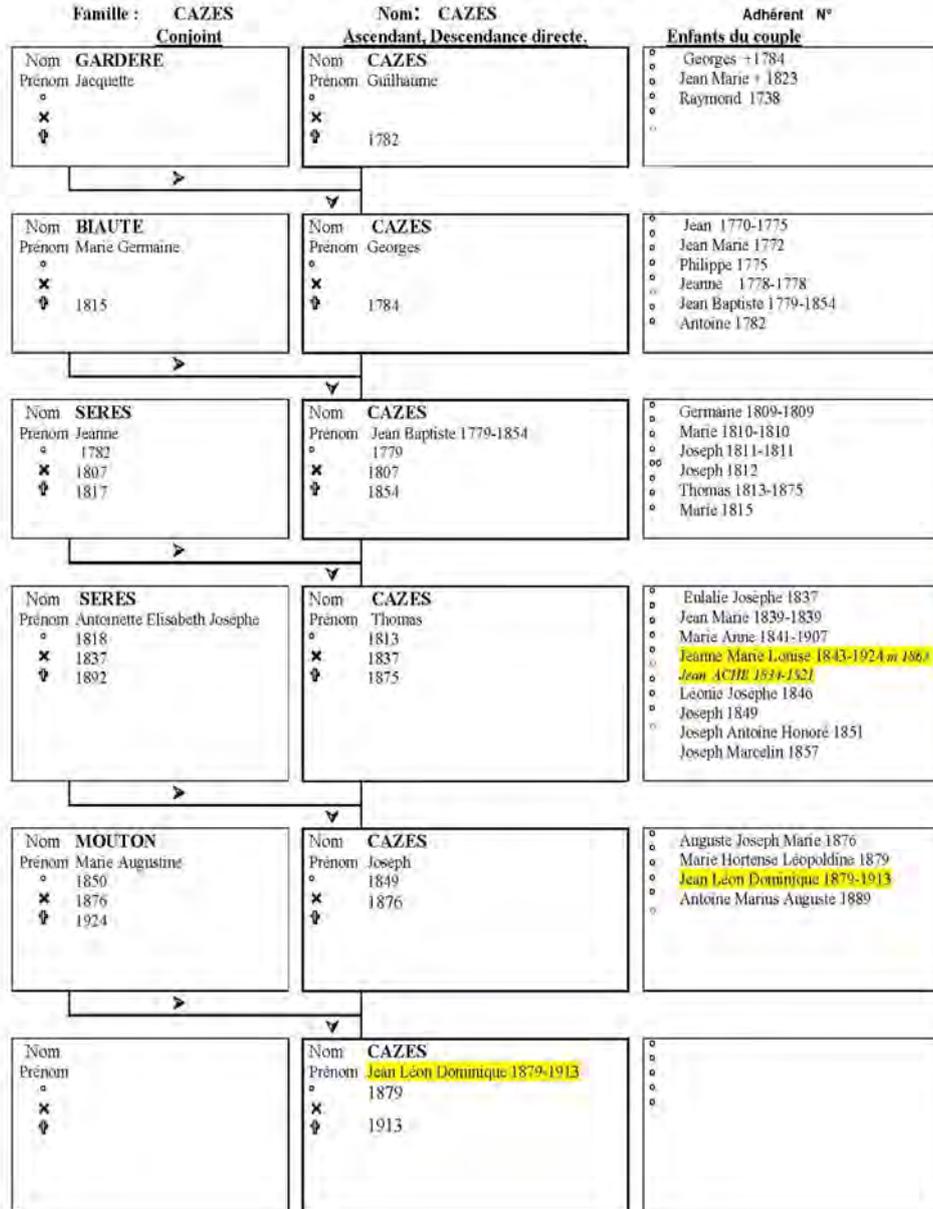
En saluant notre cher et regretté camarade le lieutenant Garnier, nous vous saluons tous, vaillants pilotes civils et militaires, citoyens de la plus fière des nations, soldats de la plus vaillante des armées, morts au champ d'honneur.

Reposez en paix dans l'éternel « au-delà » où le Dieu bon, auquel je crois, réserve bonheur et apaisement aux hommes de bonne volonté, à tous les hommes de bonne volonté, sans distinction de classe et d'opinion, qui, ignorant la haine et l'orgueil, accomplirent sincèrement leur devoir durant l'étape qui leur fut assignée.

Au revoir, cher lieutenant Garnier !

La patrie reconnaissante gardera pieusement le souvenir de ce... pour elle, ont su vivre parmi les meilleurs et mourir parmi les plus braves !

# ARBRE AGNATIQUE



## DESSINE MOI UN ARBRE



Si notre campagne de publication d'arbres généalogiques se poursuit ainsi depuis une vingtaine d'années - elle avait commencée avec le N°19- c'est qu'elle est porteuse d'échange et de découvertes prometteuses pour nos adhérents.

Combien de membres du GGG se sont retrouvés avec des parentés certes souvent éloignées mais combien enrichissantes pour leur propre généalogie.

Dans cet esprit nous avons mis en ligne sur notre site internet, et cela depuis longtemps, l'ensemble des arbres agnatiques ou cognatiques publiés à ce jour.

Voir rubrique Adhérents : Arbres des adhérents

Nous continuons toujours une double publication à la fois numérique - accessible à nos seuls Adhérents sur le site - et nous poursuivons la diffusion imprimée.

On est en présence là d'un outil de synthèse, souvent négligé par les chercheurs, et qui fait pourtant gagner un temps précieux dans la connaissance des familles de la Gascogne ger-soise. Pourquoi refaire ce qui a déjà été fait ?

Par ailleurs l'archivage de ces travaux à la BNF assure à la fois leur pérennisation et la possibilité de consultation.

Pourquoi ne pas faire pousser nos arbres? En continuant d'assurer un lien entre le passé le présent et l'avenir. Nous ne pouvons donc que vous inviter à suivre les traces de vos prédécesseurs en publiant arbres agnatiques ou cognatiques qui sont bien la synthèse de vos travaux à un moment donné.

Les modèles d'arbres sont toujours téléchargeables sur notre site : <http://genealogic32.net/>( Menu principal rubrique Téléchargements )

Christian SUSSMILCH



# Arbre Agnatique

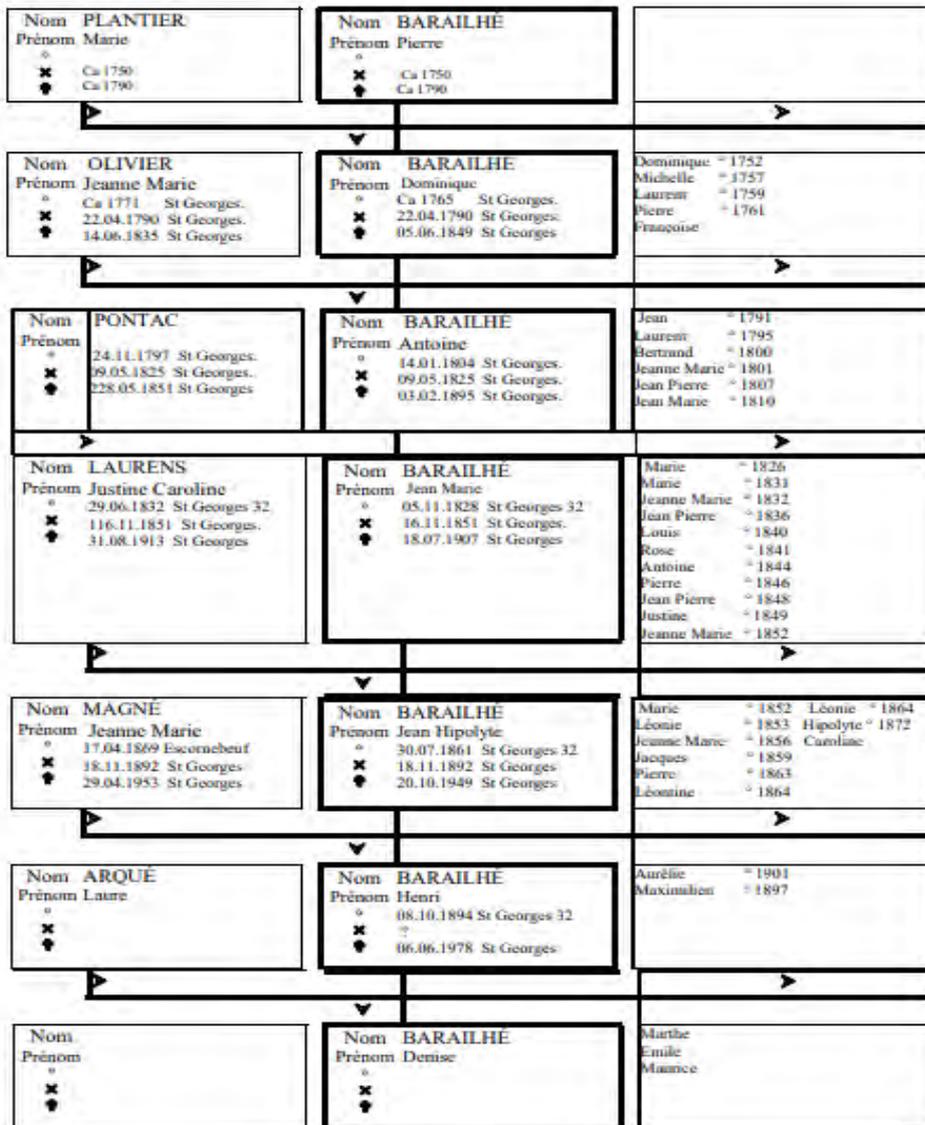
Adhérent N° 648

Nom : M LAOURDE Bernard

Conjoint

Ascendance, Descendance directe

Frères et soeurs



**ARBRE AGNATIQUE**

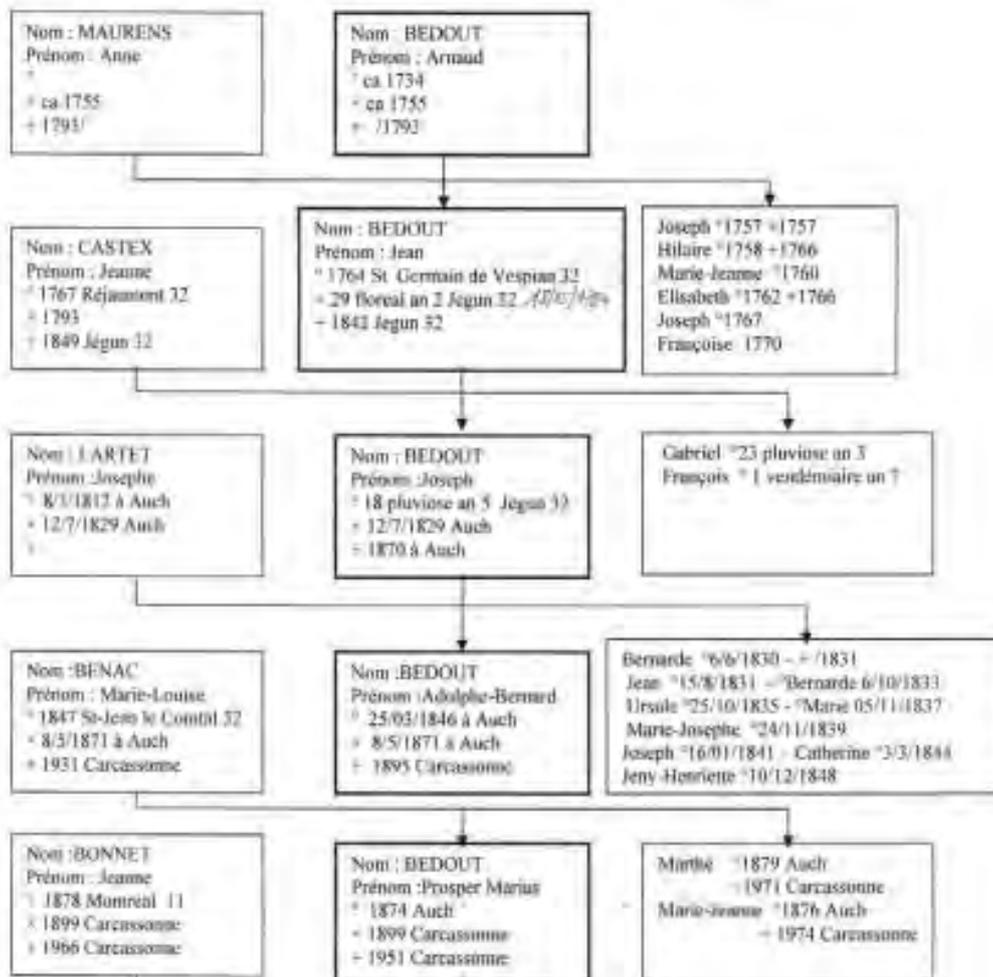
Adhérent N° 583...

Nom : M BEDOUT Bernard

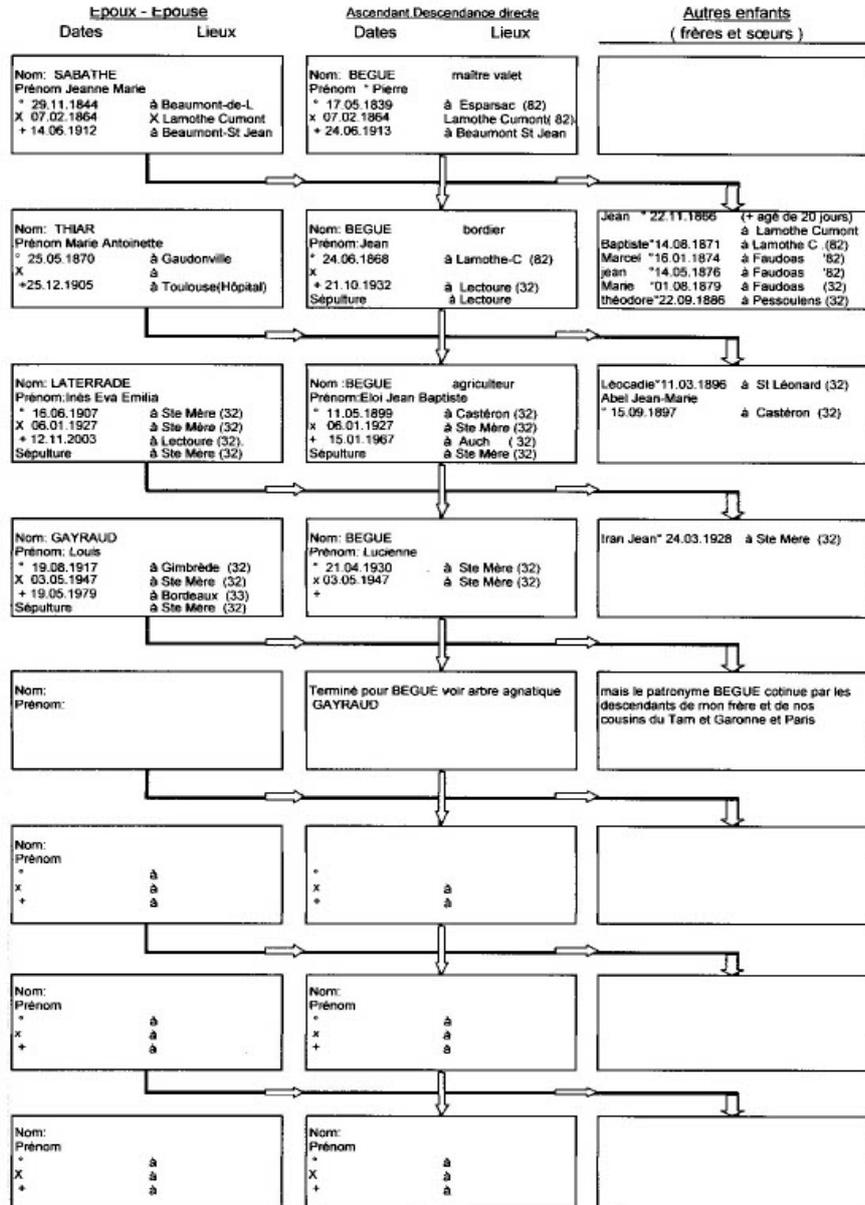
Conjoint  
Dates, lieu

Ascendant, Descendance directe, Frères, sœurs  
dates, lieu

(\*)



# Bégué



Terminé en 2008 en collaboration avec mes cousins BEGUE de Larrazet et Beaumont (82)





## PUBLICATIONS

2024 s'inscrit dans la continuité de nos publications et communications .



### DVD Rom 2023

Par Yves TALTER

Le bilan de l'année 2023 est un peu analogue à celui de 2022 avec six nouvelles paroisses dépouillées pour 7 010 actes supplémentaires.

Edition	Paroisses/Communes	Naissances	Mariages	Décès	Total des actes
2023	358	392 812	148 364	274 693	815 869
2022	352	387 839	147 416	273 604	808 859
Différence	6	4 973	948	1 089	7 010

Tous ces relevés sont le fruit du travail d'un unique bénévole qui continue à travailler exclusivement pour le PNDS et perpétue ainsi une action entreprise dès le début du G.G.G.

La grande majorité des bénévoles oeuvrent dans le cadre de VISAGE dont la base de données s'enrichit d'environ 50 000 actes chaque année. Celle du PNDS contient désormais près de 816 000 actes, et 358 paroisses ou communes dont 272 communes actuelles, soit 58% des 466 que compte le département du Gers, et aucun des 17 nouveaux cantons Gersois n'est oublié.

Les transcriptions et numérisations des paroisses suivantes figurent désormais dans l'édition 2024 du PNDS.

Cotes des registres	Paroisses / Communes	Actes
5 E 1744	Avensac	BMS 1738-1770
5 E 1745	Avensac	BMS 1771-1791
E Sup 684	Aussos et Monties	BMS 1700-1792
E Sup 2027	Aurimont, Fanjoux, Bedechan	BMS 1680-1740
E Sup 2028	Aurimont, Fanjoux, Bedechan	BMS 1741-1789
32035_03	Beucaire	Naissances 1793-1814
32035_01	Pardeilhan	Naissances 1793-1809
5 E 69	Beucaire St Ousque	BMS 1738-1789



*Fourcès, Pont d'entrée et Tour de l'Horloge*



Jean Noël Lafargue

# DVD GGG 2024

DEPOUILLEMENT au 31.12.2023



Généalogie Gasconne Gersoise, 7 rue Aristide Briand, 33230 COUTRAS

## BON DE SOUSCRIPTION

( à découper et à renvoyer accompagné du paiement

à **Généalogie Gasconne Gersoise, 7 rue Aristide Briand, 33230 COUTRAS**

GGG Dépouillement au 31.12.2023 sera disponible pour les adhérents en souscription à 25€ jusqu'au 31.03.2024 - 30€ après.

Le DVD sera disponible début avril 2024.

Pour les adhérents ayant souscrit à une version antérieure le prix sera de 20€.

Adhérent N° : .....

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE.....

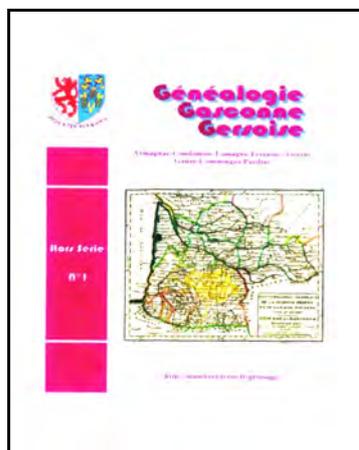
Code Postal..... VILLE.....

Tél ..... E-mail.....

Commande .....Exemplaire(s) du DVD Dépouillement 2023

A..... le.....  
Signature :

## Hors-série N°1



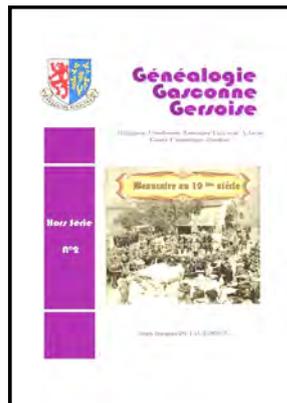
Il est le fruit d'une réflexion collective de vos administrateurs et revêt un double aspect:

- Celui d'un vade-mecum pour le généalogiste : l'objet de la première partie est la question du rapport entre la génétique et la généalogie et ensuite les particularités de la généalogie en Gascogne à partir d'exemples et d'illustrations pratiques. Il fait référence aux travaux publiés par notre association depuis l'origine.
- Celui d'un ouvrage de référence sur deux thématiques qui nous sont propres : le fait gascon et l'émigration. Enfin des annexes renseignent d'une manière précise sur le travail effectué. C'est un ouvrage toujours d'actualité pour les nouveaux adhérents qui veulent mieux connaître les ressources du GGG.

[Version imprimée](#)

Hors-série N°2:

Beucaire au 19<sup>ème</sup> siècle



Comme tous les villages de notre région, Beaucaire a bénéficié tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle d'une évolution qui a transformé son aspect et bouleversé l'esprit de ses habitants.

La lecture des registres des délibérations du Conseil Municipal, la consultation des archives diocésaines et de la série M des Archives Départementales du Gers, permet de découvrir un village en pleine mutation. On achète un presbytère que l'on reconstruit par la suite, on construit une maison d'école et une mairie, on rebâtit l'église, on perce une nouvelle avenue, on agrandit la place publique, on éloigne le cimetière du centre du village, la commune de Pardeilhan est rattachée à celle de Beaucaire et l'on établit des foires. Le commerce est prospère et la population s'enrichit peu à peu. Beaucoup de maisons neuves sont construites entre 1850 et 1885, comme en témoigne la matrice cadastrale.

L'ouvrage de Jean Jacques DUTAUT-BOUE est maintenant de nouveau disponible.

[Version imprimée](#)

## Hors-série N°3 :

### Les VERNEJOUL du Moyen-Âge à nos jours

1090-2001 ! Neuf siècles que le nom de Vernejoul s'illustre en France, et particulièrement dans le Sud-Ouest. Au cœur du comté de Foix sous le règne de Roger II de Foix, apparut vers 1090 Roger 1<sup>er</sup> de Vernejoul, chevalier, premier mailon connu d'une famille noble qui produisit plusieurs chevaliers et dont nous allons suivre la trace du XI<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup> siècle.

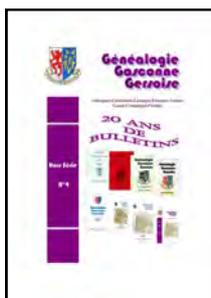


La descendance de Roger 1<sup>er</sup> de Vernejoul, durant vingt-quatre générations connut de nombreuses vicissitudes, leur sympathie vis-à-vis de cathares les obligea à quitter la châtellenie de Vernajoul, leur terre d'origine ; puis, émigrés en Bas Limousin, ils adhèrent à la Réforme et durent s'exiler de nouveau vers des terres plus hospitalières vis-à-vis des huguenots, pour se fixer définitivement en Guyenne, au château de La Roque David. Ils eurent à y subir exactions et dragonnades au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Les ruines du château de La Roque- David à peine relevées en 1776, ils eurent à faire aux révolutionnaires. Trois fois bannie de ses terres, la famille de Vernejoul fournit un nombre important de serviteurs de l'Etat, tant militaires que magistrats, ainsi que bon nombre de ministres du culte, pasteurs ou prêtres. Fidèles à leurs origines chevaleresques et à leur devise « mieux mourir que se ternir », les Vernejoul s'attachèrent à ce que leur vie soit un « hymne à l'Eglise et à la Patrie ». **Mots clés** : *Généalogie, Noblesse, Comté de Foix et Gascogne, Catharisme, Protestantisme.*

*Cet important travail de Pierre de Vernejoul - que nous publions en édition numérique - est issu de sa Thèse de Docteur en Histoire de l'Université Paris IV-SORBONNE (Ecole doctorale d'Histoire Moderne et Contemporaine) et donne en 2 Tomes et sur plus de 1 200 pages un éclairage nouveau sur 1 000 ans de l'histoire de France. ( Nous avons adjoint à cette publication le travail que réalisait Pierre de Vernejoul, peu avant sa disparition, et qui portait sur « Le Duel du Pré aux Clercs » où s'illustrèrent d'Artagnan et un certain Bernajoux....)*

**Version numérique uniquement**

**Hors-série N°4 :**  
**20 ans de bulletins**



Le Hors-Série N°4 « 20 ans de bulletins » est disponible sous forme numérique (support CD uniquement). La vie de la Généalogie Gasconne Gersoise est ponctuée depuis 1991 par la parution trimestrielle du bulletin.

Au 1er trimestre 2012, 78 bulletins ont été publiés. Mettre à la disposition de nos adhérents sous forme numérique ce fonds éditorial est l'un des objectifs poursuivis par notre association.

Pour ce travail de numérisation nous avons volontairement supprimé certaines pages maintenant obsolètes (liste des adhérents, état du dépouillement...) ou publiées par ailleurs comme les Questions/Réponses.

Vous avez maintenant à votre disposition sous une forme facilement consultable 20 ans de parution.

**Version numérique**

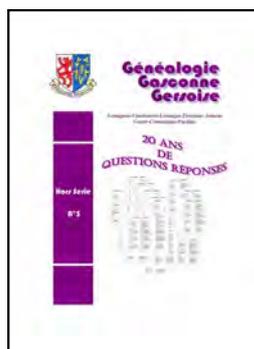
## Hors-série N°5 :

### 20 ans de Questions Réponses

Vous avez maintenant à votre disposition sous une forme facilement consultable 20 ans de parution. Depuis maintenant plus de 25 ans , le service recherche, d'abord animé par Jean Claude BRETTE, et maintenant par Mle FRANZIN ET Mr BAQUÉ répond aux questions posées par les adhérents.

De 1991 à 2012, plus de 2 100 questions ont été posées. Toutes ces questions n'ont pas trouvé de réponse mais le taux de réussite s'établit cependant à 65%.

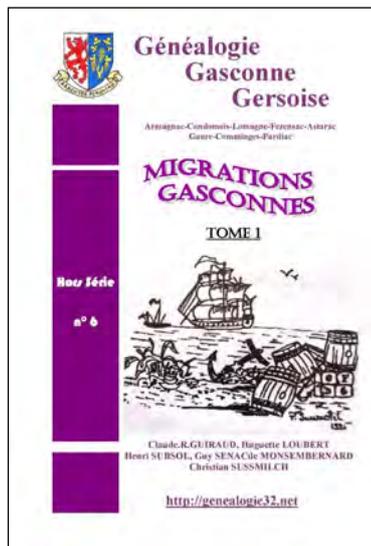
Pour l'exploitation de cette publication-uniquement disponible sur CD-ROM-Il vous faut disposer d'Acrobat Reader X (*disponible gratuitement en téléchargement sur le site <http://www.adobe.com.fr>* ). Une fois le programme lancé, cliquer sur « Edition »(barre du haut) puis « Rechercher ». La simple indication du patronyme dans la case « Rechercher » renvoie au nom de famille convoité dans la mesure où ce nom est présent dans la base.



### Version numérique

Hors-série N°6 :  
Migrations Gasconnes

Tome 1



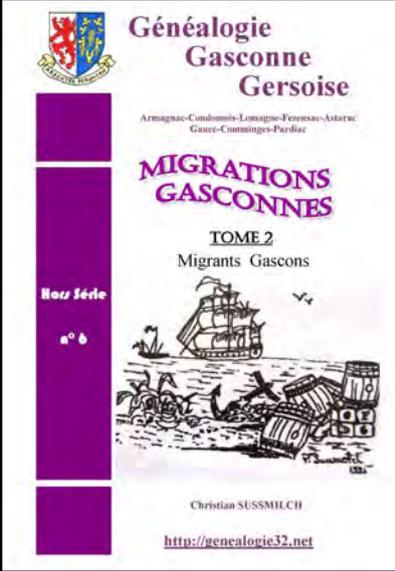
SOMMAIRE	
<i>Autour de l'émigration Gersoise en Amérique</i> .....	7
<i>L'odyssée de Pierre Loubère</i> .....	14
<i>Émigration gersoise en Amérique au XIX<sup>ème</sup> siècle</i> .....	32
<i>De St Michel à St Michel la vie agitée d'Antoine Thérooux</i> ..	43
<i>Les Gaston de Mauvezin</i> .....	61
<i>Les migrations gasconnes : Le Québec et la place royale</i> ....	65
<i>Aux-Aussat et Lannefrancon</i> .....	74
<i>Regards sur la généalogie Québécoise</i> .....	80
<i>Une lettre de Frontenac : gouverneur du Canada</i> .....	87
<i>L'émigration des Barcelonnettes</i> .....	97
<i>Les orgues CASAVANT</i> .....	100
<i>54 pionniers Gascons au Québec</i> .....	105
<i>Passagers pour les Isles au départ de Bordeaux 1717-1787.</i>	111
<i>Gascons aux Antilles au XVIII<sup>ème</sup> siècle</i> .....	114
<i>Émigration protestante du Fezensaguet au XVII<sup>ème</sup> siècle</i> .....	116
<i>Programmes de recherche</i> .....	119

Cet ouvrage fait le point des études menées sur les différentes migrations qu'a connues la Gascogne en général et le Gers en particulier depuis le 17<sup>ème</sup> siècle. Certaines études sont d'ordre général et d'autres plus centrées sur les migrants et leur histoire personnelle. Nous avons décidé de publier un premier Tome plus axé sur les questions générales des migrations des Gascons. Ainsi un deuxième Tome portera sur les parcours individuels ou collectifs des différents acteurs et établira et renverra à une base de données numérique facilitant la recherche.

[Version imprimée](#)

Hors-série N°6 :  
Migrations Gasconnes

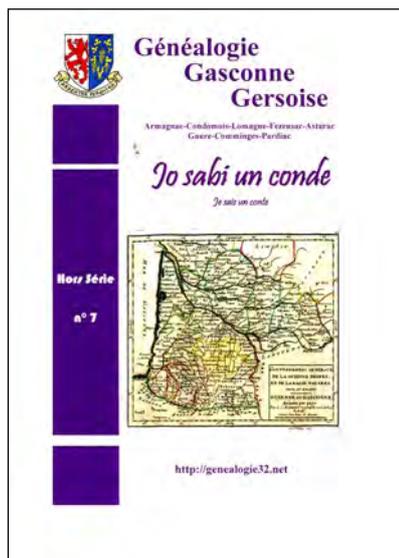
Tome 2

	<b>SOMMAIRE</b>	
	<p><b>I Destins collectifs</b> <span style="float: right;">p 7</span></p> <p>Les migrants gascons <span style="float: right;">p 9</span>          Extrait du Livre de Compte de Jean LAPLACE <span style="float: right;">p 11</span>          Lotois dans les Isles d'Amérique <span style="float: right;">p 13</span>          Gascons à l'île Bourbon <span style="float: right;">p 23</span>          Liste des pionniers Canadiens venus du Gers <span style="float: right;">p 33</span>          Soldats Gascons de Montcalm <span style="float: right;">p 43</span></p> <p><b>II Destins individuels</b> <span style="float: right;">p 51</span></p> <p>LAGOURGUE à l'île Bourbon et migrants Gersois <span style="float: right;">p 53</span>          DUPATY <span style="float: right;">p 67</span>          MONBETON- BOURQUILLAN <span style="float: right;">p 87</span>          CAZENOVE <span style="float: right;">p103</span>          DUTREY- DELUC un gascon au Chili <span style="float: right;">p115</span>          Baptême d'un indien à Montégut- Bourjac <span style="float: right;">p116</span>          GENDRE <span style="float: right;">p117</span>          SAINT ARROMAN <span style="float: right;">p119</span>          LABATUT seigneur de l'île de la Tortue <span style="float: right;">p125</span>          LABORDE à Madagascar <span style="float: right;">p129</span>          DASTÉ un général gascon en Equateur <span style="float: right;">p134</span>          TACHÉ au Canada <span style="float: right;">p137</span>          LAMOTHE- CADILLAC <span style="float: right;">p145</span>          FAGET de Berdeous à la Nouvelle Orléans <span style="float: right;">p151</span>          GASTON <span style="float: right;">p173</span>          Alexandre de COPPIN de LAGARDE <span style="float: right;">p179</span>          Autres Gersois Migrateurs <span style="float: right;">p186</span>          Dictionnaire Biographique de Louisiane <span style="float: right;">p187</span></p>	

Dans la continuité du Tome 1, ce deuxième ouvrage rend compte des investigations qui ont pu être faites concernant de nombreux gascons. Ce Tome 2 s'il donne un inventaire des gascons partis en Louisiane ( p 187) donne de nombreuses informations sur les parcours individuels des familles LAGOURGUE, DUPATY, LABATUT, FAGET, TACHÉ, LABORDE... qui sont souvent surprenants. Bien sûr le présent volume est loin d'être exhaustif mais il peut constituer un bon levier pour de futures recherches puisqu'il renvoie aussi à de nombreux sites internet dispensateurs d'informations généalogiques.

[Version imprimée](#)

Hors-série N°7 :  
**Jo sabi un conde**  
*/ Je sais un conte*



SOMMAIRE	
Contes et Légendes de Gascogne .....	P 9
La Ilahuto .....	P 15
Lo loup malau .....	P 19
L'Estene habile .....	P 21
Le loup perdu .....	P 26
Johan lo Figre .....	P 29
La Guerre des Escargots .....	P 35
Charivari à Lectoure .....	P 45
La Messa de las Hautamas .....	P 47
Lo Viatge deu Joanot .....	P 49
La Leçon deu Joanet .....	P 53
Aux cadets de Masseuba .....	P 54
Lo vente deu Baptista .....	P 59
Las Duas Luas .....	P 60
Tres Grenadiers .....	P 61
Los Enemics .....	P 62
Nord et Mejorn .....	P 63
Lo .....	P 64
Las set Beras Damaiselas .....	P 65
La Prima .....	P 67
L'Estiou .....	P 69
L'Aoutou .....	P 71
L'Youer .....	P 73
La cigalo A la Hourmie .....	P 76
Carnaval es arribat .....	P 78
Adiu praube Carnaval .....	P 80
Biello Gléyso dé Boupillon .....	P 82

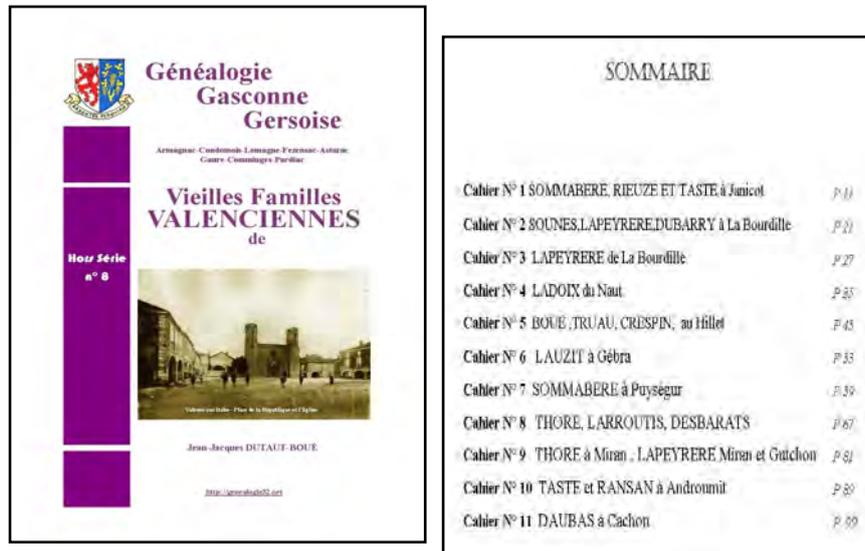
7

Elie DUCASSE pendant des années a assuré la diffusion de textes gascons, souvent issus de BLADE, avec leur traduction. Nous mettons maintenant à disposition un ensemble de texte en bilingue ce qui permet de mieux appréhender l'âme Gasconne.

Avec la complicité de Jean Jacques DUTAUT-BOUE et de Mr FURCATTE nous vous proposons une version sonore de textes qui complètent cet ouvrage.

[Version imprimée](#)

**Hors-série N°8 :**  
**Vieilles Famille de VALENCIENNES**

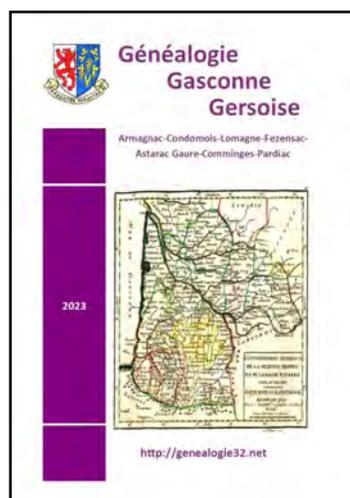


A travers les nombreux actes notariés compulsés et étudiés, Jean- Jacques DUTAUT-BOUÉ a su faire ressortir les us et coutumes d'un monde certes disparu mais qui nous interpelle encore. Il met en évidence la rigueur et le souci de la transmission qui apparaissent dans les actes de mariage notamment, moment où les partages et les arrangements commençaient. Les plus jeunes quittaient tôt la maison familiale, le droit d'aînesse subsistant, la mobilité était relative, souvent d'un canton ou d'un village à l'autre.

Comme l'auteur l'indique en conclusion : « Le Code civil de 1804 et la Révolution française n'ont rien changé à la structure sociale de notre canton. L'essentiel des comportements sociaux s'est pérennisé au XXème siècle ». Merci encore à Jean-Jacques DUTAUT-BOUÉ pour la présente contribution, et en rappelant le Hors Série N°2 *BEAUCAIRE au XIXème siècle* qu'il a consacré à son village.

[Version imprimée](#)

# 2023



Sommaire	
<i>Le mot du Président et AG 15.10.2022</i>	P 7
<i>Activité de nos sites pour 2021/2022</i>	P 23
<i>Violences et délinquance dans le Gers</i>	P 27
<i>Pierre Lucie</i>	P 81
<i>Bernard FAGET Sous-Préfet</i>	P 101
<i>Famille DUPUY</i>	P 117
<i>Dessine moi un arbre</i> .....	P 134
<i>Publications</i> .....	P 137
<i>Maisons Rurales du Gers au XVIIIème</i> .....	P 153
<i>Héraldique et généalogie</i>	P 161
<i>Généalogie et Graphologie</i>	P 177
<i>Entraide</i> .....	P 186
<i>La Gascogne (Notes historiques)</i>	P 189
<i>Blog Blogue</i> .....	P 199
<i>Quoi de neuf?</i> .....	P 201
<i>Ce que vous devez savoir</i> .....	P 206

L'édition annuelle, millésime 2023, est maintenant disponible.

Les millésimes 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, sont encore disponibles jusqu'à épuisement des stocks.

[Version imprimée](#)



## Nos publications

No  
C  
re

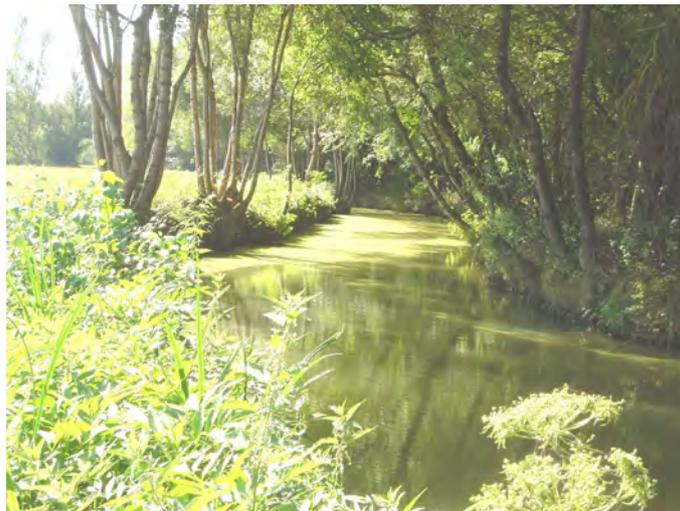
Pour commander un ouvrage :

- accéder sur notre site à la rubrique



Adhérer au G.G.G.

- et cliquer, en fin de rubrique, sur [commande](#)

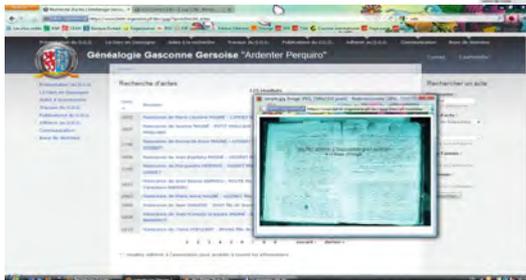
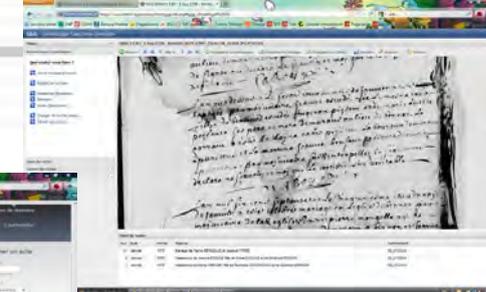
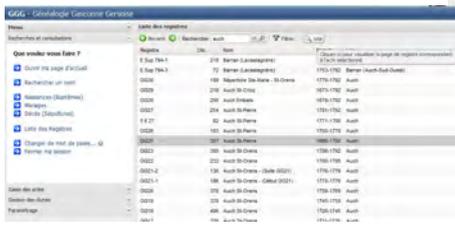
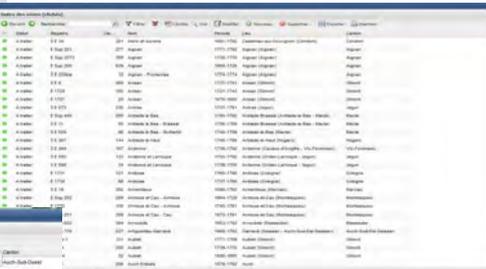
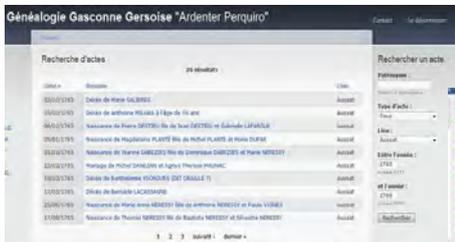


*Du côté de Vopillon sur l'Osse cliché CS*



Le Site incontournable du GGGéiste :

<http://genealogie32.net/>





## ENTRAIDE

Les adhérents disposent pour leur recherche de plusieurs sources.

- Le Hors série N°5 (*voir page 46*) permet de consulter 20 ans de questions–réponses formulées par les adhérents. Cette compilation publiée au format PDF est facilement exploitable et évite au chercheur de perdre du temps et capitalise sur un travail déjà accompli.
- L'édition du DVD ROM des dépouillements à jour au 31.12.2022 (*voir le bon de souscription p 41*).
- la publication des arbres agnatiques et cognatiques sur notre site et dans le bulletin
- l'utilisation des forums et des blogs sur notre site
- L'application **VISAGe** (*elle permet de faire les recherches directement dans les paroissiaux jusqu'en 1792 et par l'intermédiaire des tables décennales jusqu'en 1892 de retrouver la date exacte de l'acte recherché dont on peut demander une photo numérique par le biais du formulaire d'entraide*).

Dans la rubrique : **Adhérents du GGG - Service d'entraide**, vous trouverez un formulaire de demande de reproduction numérique d'actes pour la période postérieure à 1792.

Deux types d'actes sont susceptibles de faire l'objet d'une demande de recherche.

**Actes issus des registres paroissiaux ou d'Etat-Civil :**

Par courriel une photo numérique de l'acte demandé vous sera transmise .Une seule recherche sera faite pour les personnes authentifiées sur le site mais non encore membres du G.G.G. Pour les adhérents et devant le succès de la formule les demandes sont limitées à 5 par mois et par adhérent. Afin de faciliter le fonctionnement du service seules seront traitées les demandes comportant la dat , le lieu, et la nature précise de l'acte

**Actes issus des registres notariaux**

Nous privilégions le traitement des demandes comportant le plus de précisions possibles (*actes, date, lieu, notaire...*).

Vous trouverez donc ci-après les questions posées par nos adhérents (*questions auxquelles une réponse n'a pas nécessairement encore été donnée*).

Par le biais du blog ou du forum vous pouvez demander le détail des réponses obtenues à ces questions.

Pour une demande sur notre service d'entraide Internet :  
<http://www.genealogie32.net> Rubrique : **Adhérents du GGG**

° [Service d'Entraide](#)

Compléter le formulaire qui vous est proposé avec le plus de précisions possibles. Ainsi vous faciliterez le travail et permettrez d'avoir plus rapidement une réponse.

On pourra consulter l'ensemble des demandes de l'année en cours et des années antérieures sur notre site Internet Rubrique :

**Adhérents du G.G.G.**

**Télécharger**

[Télécharger un bulletin](#)



# LA GASCOGNE

## NOTES HISTORIQUES

par Yves TALFER et Christian SUSSMILCH

Le GGG a acquis les 23 tomes d'un ouvrage intitulé « *Notes historiques sur la Gascogne* », datant de 1920 mais n'ayant jamais été publié.

IL est le fruit des très longues années de recherche notamment aux Archives Nationales menées par Jean Paul de LACAVE LA PLAGNE BARRIS, ancien Président de la Cour de Cassation, grand officier de la Légion d'Honneur, qui ont été mises en ordre par Alexis-Cyprien LACAVE LA PLAGNE BARRIS et en partie dactylographiées par Henriette DEPIED. Il va sans dire que le fruit de cet énorme travail n'est pas disponible aux Archives Départementales du GERS.

Ce manuscrit d'une dizaine de milliers de pages est maintenant numérisé et mis en ligne sur notre site à l'intention des adhérents du G.G.G. qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur l'histoire de la Gascogne ou découvrir de nombreux détails sur les grandes familles ou les localités du GERS. Il n'est pas envisagé d'en faire une version imprimée dont le coût serait prohibitif. Par contre nous commençons avec ce N° la publication de certains extraits. Actuellement, la table alphabétique sommaire de tous les noms cités, institutions, patronymes, toponymes ou rubriques diverses, a été chargée en priorité sur notre site, il s'agit d'un simple extrait du tome 22. Illustrant bien l'importance du travail des auteurs elle permet de se faire une première idée de l'ensemble de l'ouvrage.

Une table des matières très détaillée (elle occupe plus de 500 pages), constitue le tome 23.

La collection n'est hélas pas complète, quelques parties occupant ensemble plusieurs centaines de pages sont absentes, nous espérons pouvoir combler ces lacunes.. Comme d'habitude, vous pouvez consulter ("clic gauche") ou télécharger ("clic droit" + "enregistrer sous..") les documents ci-dessous, mais attention, ils sont volumineux et leur téléchargement prend du temps.

## Table alphabétique sommaire

- Tome 1 : de ABBADIE à ASTARAC
- Tome 2 : de ASTARAC à BASSOUES
- Tome 3 : de BASSOUES à BEAUDEAN et BEZOLLES (nd)
- Tome 4 : de BEAUHAS et BEZOLLES à CAMPANÈS (nd)
- Tome 5 : de CAMPEILS à CHASTENET (il manque le début)
- Tome 6 : de CHASTENET à ECOLES
- Tome 7 : de ECOLES à FLAREMBEL
- Tome 8 : de FLAMARENS à HAGEDET
- Tome 9 : de HAGET à LANNES
- Tome 10 : de LAMOTTE-POUY à LOISSAN et LOMAGNE
- Tome 11 : de LOMAGNE à MASSENCÔME
- Tome 12 : de MASSENCÔME à MONLUC
- Tome 13 : de MONNAIE à MONTESQUIOU
- Tome 14 : de MONTESQUIOU à ORNANO
- Tome 15 : de ORNEZAN à POISSY
- Tome 16 : de POLASTRON à REVIGNAN (il manque la fin)
- Tome 17 : de RIBAUTE à SAINTE-DODE (il manque le début)

- Tome 18 : de SAINT-ELIX à SAUBOMEA
- Tome 19 : de SAUMONT à TAILLAC
- Tome 20 : de TAILLE à VICBIL
- Tome 21 : de VIC-FEZENSAC à SIÈGE D'ORLÉANS
- Tome 22 : MINUTES DES NOTAIRES , TABLE ALPHABETIQUE et SOMMAIRE
- Tome 23 : TABLE DÉTAILLÉE

Nous reproduisons au cours de ces N°s quelques notes historiques. Comme on peut le constater si ces nombreuses notes concernent l'histoire, elles ne sont pas dissociées de l'histoire des familles, donc de la généalogie. On verra que ces notes sont très documentées et renvoient vers d'autres sources qui peuvent être d'un grand intérêt pour le chercheur. Si d'aventure lors d'une foire au vieux papiers vous découvrez un des exemplaires qui nous manquent , signalez-nous le, nous pourrons ainsi compléter cet ensemble.

## LAGRAULET

- 1492. Amanieu de Montesquiou , neveu de Amador de Montesquiou, commit envers les habitans de la ville de Montréal des excès, violences et forfaitures à la suite desquels ayant été fait prisonnier par les habitans il fut incarcéré dans la prison de la ville. Son oncle Amador réunit des gens armés, força les portes de la prison et délivra son neveu. Le bailli de Montréal protesta contre cette violence en présence des consuls et de Jean de Menier seigneur de Balarin. (*Monlezun V 108 notes*). *Registre de Montréal*.
- 12 mai 1479. Amanieu de Montpezat coseigneur de Montréal est témoin à gondrin de la transaction entre bertrand et Jean de Pardaillan (*Auch du Séminaire Ve Pardaillan*).
- Amador de Montesquiou fils de Bertrand baron de Montesquiou et de Gaussionde de Castelbajac fit partage le 6 décembre 1475 avec ses frères Jean baron de Montesquiou et Bertrand seigneur de Pouylebon, il eut pour sa part les seigneuries de Lagraulet et de Campanes qui est un château situé sur le territoire de Lagraulet. On le trouve en 1480 exécuteur testamentaire de son frère Jean et en 1505 faisant un accord avec son neveu Amanieu. Il eut pour fils Antoine et François. Antoine seigneur de Campanes épousa le 29 juin 1529 Françoise de Monlezun fille du seigneur de Caussens et de Ligardes. Dont naquit : Jean de Montesquiou seigneur de Campanes qui transigea le 5 juin 1570 avec anne de Monyesquiou femme de fabien de Monluc et n'eut qu'une fille (*Anselme VII 268*). Voir pour Amador de Montesquiou seigneur de Lagraulet au nobiliaire de Gascogne Tome III p 276 au mot Beon.

- 19 mars 1494 Amador de Montesquiou seigneur de Lagraulet témoin d'un accord à Lagraulet. (*Auch Séminaire*).
- 5 février 1495. de 20 écus en faveur de Amador de Montesquiou seigneur de Lagraulet .
- 2 juillet 1497 . Il doit 150 mesures de blé à Arnaud Sanderis recteur de Lagraulet.
- 5 juillet 1497 obligation de 25 écus en sa faveur . (*Saratge notaire à Lannepax*).
- 1535 attestation en favaeur de Pierre Lome recteur.
- 28 juin 1553. La dime de Lagraulet appartient à l'Archevêque d'Auch monte 14 écus et 2 dtes d'augment.
- 1556 la dime de Lagraulet appartient à l'Archevêque d'Auch monte à la somme de 300 écus. (*Nobiliaire de Vic fo 22 82*).
- 7 décembre 1564. noble Gabrielle de Montpezat dame de Lagraulet, Plieux, et autres places habitant au château de Lagraulet est choisie pour arbitre par deux frères, habitants de Lagraulet pour faire leur partage de famille. Le même jour elle donne procuration à Jehan du Castaing, prêtre de Lagraulet, pour faire la délimitation de l'est à l'audiencea forêt de Lagraulet, dit au bosc de Lagraulet, au Bedat et au Berdusan.
- 2 août 1565. Le juge de Lagraulet Arnaud Anglade est à l'audience ; le greffier n'esyt pas venu et il est déjà midi. Les consuls disent qu'ordinairement on tient toujours audience à 10 h et 11h. Le procureur Mathieu Coquart proteste contre le greffier.
- 5 juillet 1566. noble gabrielle de Montpezat damoiselle de Lagraulet a pour procureur Jehan Vacquier qui donne quit-tance en son nom.

- 23 juin 1567. le procureur de noble gabrielle de Montpezat, dame de Lagraulet, donne à faire dix milliers de merrain bon et marchand à deux chapentiers de clairac et de Puch moyennant 80 francs bordelais comptant 25 sous par franc et une barrique de vin; un ferrat de blé froment, mesure d'Eauze.
- 18 août 1568 - Les consuls de Lagraulet donnent à ferme la taverne , mazet ou boucherie du lieu de Lagraulet, moyennant 15 écus petits, l'eau valant 27 sous et le sou 4 ardis.
- 16 mars 1568. noble Gabrielle de Montpezat et plusieurs habitants de Lagraulet ont été condamnés en 36 d »amende et depens. Ils sont détenus à Lagraulet faute de paiement. Jean Casanahes procureur juridictionnel et Jehan Vacquier receveur prennent les obligations et cautions offertes par les détenus.
- 9 avril 1568. la dame de Lagraulet achète par son procureur une maison sise dans le lieu de Lagraulet joignant les murailles.
- 15 octobre 1568 elle achète une pièce de terre au camp de soul e la donne en acensement. (*Arnautonet notaire à Gondrin pages 28.29.34.62.63.74.87.88.*).
- 22 juin 1569 Jehan de Vimont seigneur de Peyrac, procureur et ayant en charge de noble gabriel de Lomaignha, seigneur baron de Saint Salvy, tuteur des personnes et des biens des enfants de feus nobles Jehan georges de Rochechouert et de damoiselle Gabrielle de Montpezat; seigneurs de Plieux et de Lagraulet et autres lieux et places, donne en arrentement à bail le lieu et place de Lagraulet avec tous les profits et revenus à sire Jehan Maribon et sire Martin Pomadere habitants de Montreal, pour l'espace de trois années. Excepté la haute justice réservée avec les confiscations et amendes excédant dix livres. Les fermiers seront tenus de faire la poursuite des crimes et délits à charge de les répéter contre les délinquants

- et si les délinquants ne peuvent payer le seigneur en ser tenu d'après la taxe du juge. Ils ne pourront faire aucun accord ou composition pour les crimes sans le consentement du seigneur , et ce pour l'amende seulement au dessous de 10 livres.  
Ils poursuivront le recouvrement des amendes. Ils jouiront du chaix et grenier du château en l'absence du seigneur mais ne pourront y mettre autre gens que ceux du seigneur. Le seigneur pourra mettre 12 pourceaux et le juge du lieu 5 au glandage des bois. Les fermiers jouiront de tous les droits seigneuriaux sans pouvoir molester les habitans. Le prix du bail sera de 700 livres tournoises par année, comptant par livre 20 sous et par sou 4 ardis. ( suit un acte du même jour où Jehan Guilhem Maribon reconnaît que Martin Pomadere marchand de Montreal fut engagé seulement comme caution.
- 23 juin 1569. Le sieur Vimont comme procureur aotoris e Vidau du Cousso à retirer le foin d'un pré qu'il a acheté sauf le droit de prélation..
- 23 juin 1569. Jehan Guilhem Maribon donne à rente la moitié de la seigneurie de Lagraulet à Jehan Vacauier. Dans un bois appartenant au seigneur on extrait de la pierre dite cailhau de Lagraulet propre à faire des meules de moulin.
- 15 mars 1571. Blaise de Monluc et sa femme Isabeau de Beauville donnent le bastie de Lagraulet à ferme. (*Arnautonet pp38.39*).
- 8 juin 1575. Raymond de Labatut, dit Moras, vend une pice de terre, moyennat 61 francs bordelais 12 sous et demy à Maitre Jehan du Cousso, recteur et Martin Labatut, marguillier stipulant et exceptant pour le bassin du purgatoire de l'église ste Marie Madeleine de Lagraulet. Reçu ddu prix ci-dessus—Bail à rente de la pièce de terre moyennat 5 francs 10 sous 8 ardis.

- 1577. Jean du Couso recteur de Lagraulet.
- 14 avril 1581. noble Jacques Carrère, habitant le château de Carrère, près Montreal a été fermier de la seigneurie de Lagraulet : il a été remplacé par noble Raphael d'Orlan. Carrère reste devoir 1093 ecus sol et un tidar, valant 3100 livres sur son fermage pour trois années/ Odet de Lespinasse receveur des tailles d'armagnac et agent de noble Isabeau de Bauville comtesse d'Escare, veuve du maréchal Blaise de Monluc, tutrice de ses filles mineures Charlotte et Catherine de Monluc, fait sommation au susdit Jacques carrère de payer, d'autant que c'est un bien de mineures. Carrère veut obtenir une diminution de la somme due pour défaut de jouissance d'une métairie (*Laserre notaire à Gondrin*).
- 1581 noble raphael d'Orlan, seigneur de Lagarde fermier de la seigneurie de Lagraulet.
- 12 juin 1583. messire Jean de Lambes, chevalier de l'ordre, capitaine de 50 hommes d'armes et sa femme Catherine de Rochechouart seigneur et dame de Scamignac et de Lagraulet, passent des marchés avec des maçons, serruriers, charpentiers et menuisiers pour la réparation du château de Lagraulet. IL faut blanchir avec un pinceau et enluser de bon mortier franc la porte principale jusqu'au degré de tous côtés, la montée dudit degré jusqu'au haut, la galerie basse, la passer à neuf idem pour la partie haute : blanchir au blanc fin toutes les chabres– faire deux fenêtres à la galerie haute : deux cheminées à la cuisine et à la fourniere..réparer les toitures– faire divers changemants à la basse cour et métairie– faire des portes des placards –des tables à treteaux, tabourets et autres meubles. Il s donnent à bail leur métairie de la Flasse.
- 15 juin 1583 leur procureur donne à ferme les dimes qui leur appartiennent, celles de SGeorges et du château.

BLOG

BLOGUE



Le blog (blogue aussi cybercarnet) est une partie de notre site web qui permet à nos membres de publier régulièrement des articles, certes succincts, et de rendre compte de l'actualité de leurs recherches ou trouvailles généalogiques. A l'exemple d'un journal de bord ces « billets » sont datés et identifiés et se succèdent du plus récent au plus ancien.

La possibilité pour chaque membre du GGG de créer son blog et de communiquer ainsi avec les autres adhérents est une bonne opportunité à saisir par chacun d'entre nous. (voir N°s précédents)

Baptême d'une esclave de 23 ans

L'an mil sept cent quarante neuf et le douzieme jour du mois de juin, je François Pertuze pretre vicaire de la paroisse de Gimbrede, diocese de Lectoure, certifie avoir baptisée dans l'église de lad. paroisse, Marguerite surnommée Dulcinée, negresse native de la terre arrada (sud du Bénin), passée de St Pierre ille Martinique en France, esclave de Mr Gairaud m° chirurgien, agée d'environ vingt trois ans, elle a eu pour parrain mr François Guairaud chirurgien, et pour marreinne demlle Marguerite Gairaud hand. du present lieu de Gimbrede. Le tout fait en presence de ...

Dans l'an mil sept cent quarante neuf et le douzieme jour du mois de juin, je François Pertuze pretre vicaire de la paroisse de Gimbrede, diocese de Lectoure, certifie avoir baptisée dans l'église de lad. paroisse, Marguerite surnommée Dulcinée, negresse native de la terre arrada (sud du Bénin), passée de St Pierre ille Martinique en France, esclave de Mr Gairaud m° chirurgien, agée d'environ vingt trois ans, elle a eu pour parrain mr François Guairaud chirurgien, et pour marreinne demlle Marguerite Gairaud hand. du present lieu de Gimbrede. Le tout fait en presence de ...

M. Pertuze  
M. Guairaud  
M. Gairaud

Décès d'une très jeune mariée

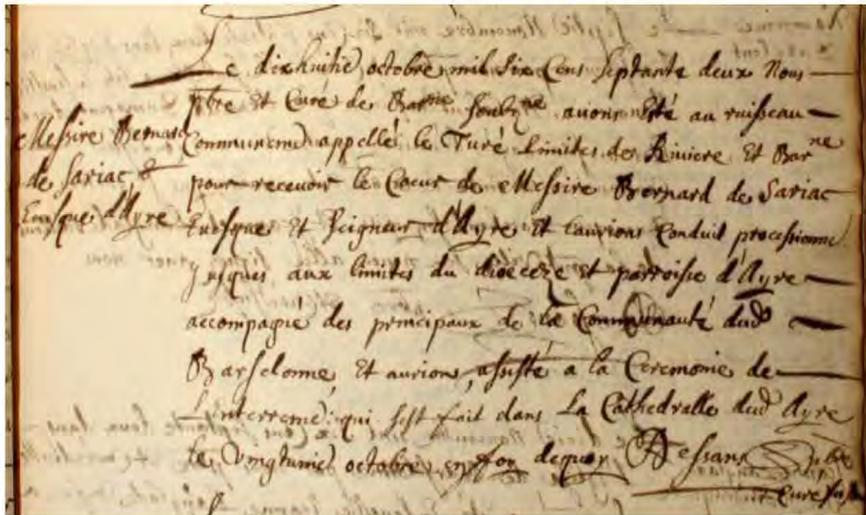
L'an mille sept cent cinquante six et le vingt cinq Juin le corps de Marie MAHÛE mariée quand elle vivait avec Jean St GUILHEM, décédée d'hier au Brana en cette paroisse agée de treize ans et quelques mois, munie des sacremens, a été inhumé dans l'église du Lin (Lapujolle) présents et témoins Jean BROUSTET et Barthelimi MENJOLET qui ont déclaré ne savoir signer de ce requis par moi

L'an mille sept cent cinquante six et le vingt cinq Juin le corps de Marie Mahüe mariée quand elle vivait avec Jean St Guilhem, décédée d'hier au Brana en cette paroisse agée de treize ans et quelques mois, munie des sacremens, a été inhumé dans l'église du Lin (Lapujolle) présents et témoins Jean Broustet et Barthelimi Menjolet qui ont déclaré ne savoir signer de ce requis par moi

M. Broustet  
M. Menjolet

### Une histoire de cœur en 1672

Les registres paroissiaux contiennent parfois des faits divers que le curé relate fidèlement : circonstances météorologiques exceptionnelles, morts violentes, événements historiques... Celui-ci s'est passé dans la paroisse de Barcelonne (du Gers), diocèse d'Auch, petite localité située sur la rive droite de l'Adour, entre Rivière (aujourd'hui Gée-Rivière) et Aire, à l'époque siège d'un évêché (aujourd'hui Aire sur l'Adour dans le département des Landes) et il s'agit d'un enterrement peu banal, celui du cœur de l'évêque d'Aire qui traversait solennellement le territoire de Barcelonne :



*Le dix huitie(me) octobre mil six cens septante deux nous p(rê)tre et Curé de Bar(celon)ne soub(sig)né avons esté au ruisseau communemend appelé le Turé limites de Riviere et Bar(celon)ne pour recevoir le Cœur de Messire Bernard de Sariac Evesque et Seigneur d'Ayre et laurions conduit processionne(llement) jusques aux limites du dioceze et paroisse d'Ayre accompagné des principaux de la Communauté dud(it) Barselonne, et aurions assisté a la ceremonie de l'enterreme(nt) qui s'est fait dans la cathedrale dud(it) Ayre le vingtunie(me) octobre, en foy de quoy Dessans Curé*

Ce document est extrait de VISAGe, registre 32027\_05 (reproduction d'un registre conservé à la mairie de Barcelonne du Gers, et non disponible aux AD32), cliché 10/159.

Bernard de Sariac, fils d'Emery, seigneur de Sariac et comte de la Barthe et de Marie de Parrou de Bucquet, nommé évêque d'Aire en 1659, était décédé le 10 octobre 1672 au château de Sariac, où il s'était arrêté en revenant des États de Comminges. Il a été inhumé dans l'église paroissiale de Sariac-Magnoac, mais son cœur a été acheminé jusqu'à la cathédrale d'Aire dix jours plus tard. (Source Wikipédia)

QUOI  
DE  
NEUF ?

Par Yves TALFER



Vous trouverez ici la liste des nouvelles pages qui viennent d'être modifiées ou ajoutées à notre site, ainsi que celle des documents récemment mis à la disposition des souscripteurs de VISAGe.

Un grand merci aux importateurs de ces documents dont beaucoup ne se trouvent pas aux AD du Gers.

Le 27/06/2024 il y avait 632 523 actes indexés dans VISAGe.

- VISAGe : fin d'indexation des registres E 570 & 5 E 691 & E 2087 Sarragachies, Termes d'Armagnac, Mauriet, La-caussade BMS 1740-1789 (25/06/2024)
- VISAGe : fin d'indexation du registre AM Lectoure-14 Lectoure - St Gervais BMS 1662-1669 (14/06/2024)
- VISAGe : fin d'indexation du registre 5 E 485 Ornezan BMS 1737-1793 (29/05/2024)
- VISAGe : fin d'indexation du registre E Sup 594 Ordan Larroque, Ordan & Ardenne BMS 1781-1792 (22/05/2024)
- VISAGe : fin d'indexation du registre E Sup 248 Miramont d'Astarac, Vicnau, Arbechan, St Jean le Comtal BMS 1701-1750 (14/05/2024)
- VISAGe : fin d'indexation du registre E Sup 249 Miramont d'Astarac, Vicnau, Arbechan, St Jean le Comtal BMS 1751-1792 (29/04/2024)
- VISAGe : fin d'indexation du registre GG14 Auch-Ste Marie Décès 1774-1792 (29/04/2024)
- VISAGe : fin d'indexation du registre 5 E 707 Miramont d'Astarac - Laffitte Tronçens BMS 1737-1788 (16/04/2024)
- VISAGe : fin d'indexation du registre E 1842 Isle de Noé et Soubaignan BMS 1660-1667 (13/04/2024)



## CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

**GÉNÉALOGIE GASCONNE GERMOISE**, est une association régie par la loi de 1901. Enregistrée à la sous-préfecture de CONDOM le 2 Décembre 1991. Son siège Social est situé à l'Abbaye de Flaran, 32310 Valence-sur-Baise.

Tout courrier postal doit être impérativement adressé à l'adresse de gestion :

**Généalogie Gasconne Germoise**  
**c/o Jean-Jacques SUSSMILCH**  
**7 rue Aristide Briand**  
**32330 COUTRAS**

**Présidente honoraire** : Madame GAZEAU

### **Membres du Conseil d'Administration**

Mrs Guy PECHBERTY, Christian SUSSMILCH ,  
Jean Jacques SUSSMILCH , Yves TALFER,

### **Membres du Bureau**

Président	M. SUSSMILCH Christian
Vice Président	M. PECHBERTY Guy
Secrétaire/Trésorier	M.SUSSMILCH Jean-Jacques

### **Responsables des services**

Recherches	Mr BAQUÉ
Publications du G.G.G.	M. SUSSMILCH Christian
PNDS ( Programme de Numérisation et Dépouillement Systématique)	M.TALFER, SUSSMILCH Christian
Webmestre	M.TALFER

## PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Conseil d'Administration	Formation VISAGe	23 mars .2024
Conseil d'Administration	Formation VISAGe	23 juin 2024
Assemblée Générale	Formation VISAGe	13 octobre 2024
Conseil d'Administration	Formation VISAGe	23 novembre 2024

Les Formations prévues à **VISAGe** ou aux autres développements sur Internet se dérouleront au Golf d'Embats à Auch l'après-midi à partir de 14h30.

- participation limitée à 10 personnes par séance pour faciliter un suivi individuel.

- porter son ordinateur avec «ses problèmes».

- la fiche d'inscription est disponible en téléchargement sur notre site (*rubrique Adhérents du GGG : **Demande de Formation***).

- possibilité de covoiturage à partir de la gare d'Auch

### **Parution du Bulletin en 2023/2024**

N° 125 Mars 2024	N° 126 Juin 2024
N° 127 Octobre 2024	N° 128 Décembre 2024

Les dates ci-dessous sont données à titre purement indicatif; nous essayerons de les tenir autant que possible.

## **Cotisations pour l'année 2023 / 2024**

Membres actifs : avec bulletin numérique 30 € ( couple 40 €)  
avec 1 livre imprimé/an par poste 45 € ( couple 55 €)

supplément pour accès à VISAGE 1ère inscription 50 € en-  
suite 30 €

Membres donateurs : 90 €  
Membres bienfaiteurs : à partir de 100 €

## **Correspondance :**

— Pour recevoir une réponse:

- 1. Joignez une enveloppe timbrée avec votre adresse.
- 2. Rappelez vos coordonnées sur votre lettre ainsi que votre numéro d'adhérent
- 3. Ne traitez qu'un seul sujet par feuille, sur son recto exclusi-  
vement; et non dans le corps de la lettre.

***Les articles contenus dans ce bulletin sont publiés sous la res-  
ponsabilité de leurs auteurs. Leur reproduction, même par-  
tielle, est interdite sans leur autorisation.***

Les dépouillements sont consultables:

- sur le site du G.G.G. <http://genealogie32.net/>
- à la Bibliothèque Nationale ,

## **Publications disponibles**

### **Versions Imprimées**

- Hors Série N°1 et 2 l'exemplaire franco 15 € -
- Hors Série N° 6, 7 et 8 l'exemplaire franco 15€
- GGG volume annuel 2014 , 2015, 2016 , 2017, 2018, 2019 2020, 2021, 2022, 2023, 2024 l'exemplaire franco 15€

### **Versions Numériques :**

- DVD 2023 (Dépouillement au 31.12.2023): franco 30 € .
- Hors-Série pdf N°1,2,3,4,5, 10 € le fichier.
- Paquet Hors Series pdf 1+2+3+4+5 au prix de 25€

Pour toute correspondance ou envoi par la voie postale notre adresse de gestion est:

- adresse postale : **Généalogie Gasconne Gersoise**  
**c/o Jean-Jacques SUSSMILCH**  
**7 rue Aristide Briand**  
**33230 COUTRAS**
- adresse courriel : **[tresorier-ggg@laposte.net](mailto:tresorier-ggg@laposte.net)**

*Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur, de ses ayants droit ou de ses ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.*

ISBN : 978-2-9536133-0-8 ISSN : 2110-0829

Dépôt légal : 2 ème trimestre 2024

© **Généalogie Gasconne Gersoise 2 0 2 4**  
**Rue Arustide Briand**  
**33230 Coutras**

<http://genealogie32.net>